MORT À HUIS CLOS

Des travailleurs décédés, une catastrophe environnementale et le siège caché du groupe pétrolier Perenco à Paris

environmental investigation agency

SOMMAIRE

Résumé 2

Introduction : des milliardaires, des controverses et la loi 4

1. Le groupe Perenco : « Une bête différente et étrange » 5

1.1 Prolonger la durée de vie des champs pétroliers 5

1.2 Propriété privée et autofinancement 9

1.3 Accusations de dommages environnementaux chroniques et d'accidents du travail 10

2. Gabon : Quand le contrôle hiérarchique coûte des vies 14

2.1 Le groupe Perenco et le Gabon: une dépendance mutuelle 14

2.2 Causes immédiates : « Les conditions du triangle de feu étaient réunies » 15

2.3 A Une culture de la production à tout prix, selon les employés 18

2.4 De la culture de l'exploitation à la gestion centralisée : le rôle des cadres dirigeants à Paris 20

2.5 Après l'explosion, une dissimulation apparente 22

3. Comment le groupe se présente-t-il ? 25

3.1 Des participations familiales imbriquées et un président à temps partiel 25

3.2 Un PDG de confiance basé au siège du Royaume-Uni 27

3.3 Des douzaines de filiales opérationnelles « indépendantes » 28

3.4 Un prestataire de services exclusif pour toutes l es filiales en France 28

4. Le fonctionnement du groupe 30

4.1 Ce qui constitue un siège social 30

4.2 Activités de contrôle 31

4.3 Création de valeur 34

4.4 Fourniture de services partagés 35

4.5 Fonctions obligatoires 36

Conclusion 38

Annexe 1 39

Annexe 2 41

Références 42

REMERCIEMENTS

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'EIA US et ne reflète pas nécessairement les positions de ses donateurs.

Cette enquête d'EIA US n'aurait pas été possible sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes extrêmement courageuses et inspirantes qui ont décidé de s'élever contre un système entrepreneurial qu'elles estiment injuste. Nous leur serons éternellement reconnaissants de leur confiance.

À PROPOS D'EIA

Environmental Investigation Agency (EIA) est une organisation à but non lucratif primée et internationalement reconnue pour son utilisation de techniques d'investigation innovantes et pionnières. Depuis plus de quarante ans, EIA dénonce les atteintes à l'environnement dans le monde entier, se fait l'écho des voix se trouvant en première ligne et rend possible l'émergence d'une gestion plus équitable et plus durable des ressources naturelles de la planète. Notre organisation s'est attaquée aux problèmes environnementaux les plus urgents, a provoqué des changements systématiques dans les marchés mondiaux, a soutenu les communautés résistantes et a promu des politiques de précaution qui protègent l'environnement face aux exploitations oppressives, néocolonialistes et injustes.

EIA US
PO Box 53343
Washington DC 20009
USA
T: +1 202 483-6621
E: info@eia-global.org

eia.org

Design: www.designsolutions.me.uk

Couverture : © EIA US

© Environmental Investigation Agency, Inc. 2025

Sauf indications contraires, les données du présent rapport sont tirées des rapports d'enquête internes, des photos, des enregistrements audio et vidéo d'EIA-US recueillis au cours de l'enquête

« Paris n'est pas content. »

Ce sont les mots que les travailleurs entendent lorsque les objectifs de production de pétrole ne sont pas atteints, selon un employé du groupe Perenco qui souhaite garder l'anonymat par crainte de représailles.

RÉSUMÉ

En mars 2024, une explosion sur la plateforme pétrolière de Becuna, au large des côtes du Gabon, a tué six travailleurs. Il s'agit de la catastrophe la plus meurtrière jamais signalée sur une plateforme pétrolière offshore en Afrique.

L'enquête sans précédent menée par l'Environmental Investigation Agency US (EIA) sur le groupe Perenco, la compagnie pétrolière privée qui possède et exploite la plateforme de Becuna, révèle pour la première fois les causes immédiates de cette catastrophe meurtrière ainsi que celles plus profondes et structurelles. L'enquête révèle également des informations cruciales sur le fonctionnement quotidien du groupe Perenco, mettant à mal les affirmations de ce dernier vis-à-vis des accusations de crimes environnementaux généralisés, d'atteinte aux droits de l'homme et de violations du droit du travail portées à son encontre.

Le groupe Perenco est l'une des plus grandes compagnies pétrolières privées au monde, avec un réseau de filiales présentes dans 14 pays riches en pétrole. Entre 2020 et 2024, le groupe Perenco aurait causé des dommages environnementaux et sociaux importants, ou aurait été impliqué dans des conflits économiques critiques avec tous les pays hôtes où il opère en Afrique, en Europe et en Amérique latine.

Malgré ces allégations, le groupe a jusqu'à présent largement évité les poursuites judiciaires pour l'impact répété présumé de ses activités sur les écosystèmes, les travailleurs ou les communautés voisines. Cela s'explique en partie par le fait que le groupe Perenco, qui compte plus de 7 000 employés et plus d'une centaine de filiales, se présente comme un groupe hyper décentralisé. Aux dires du groupe, les filiales responsables de la production journalière de près de 450 000 barils de pétrole opèreraient nominalement en toute autonomie et indépendance, sans centre de commandement et de contrôle. Cette affirmation a protégé les cadres du groupe, situés à Londres et à Paris, de toute conséquence juridique pour les impacts négatifs signalés dans les pays producteurs de pétrole.

L'enquête de trois ans menée par EIA sur le groupe Perenco, basée sur plus de 50 heures d'entretiens approfondis avec des lanceurs d'alerte et des conversations sous couvert avec des employés, met à mal cette version du fonctionnement du groupe. Ces sources décrivent des décisions managériales centralisées prises à Paris, une culture d'entreprise qui semble donner la priorité à la production coûte que coûte et une gestion néocoloniale de la main-d'œuvre centrafricaine. L'enquête d'EIA révèle le rôle joué par ces facteurs dans les fréquents cas de pollution signalés et dans la catastrophe mortelle de la plateforme de Becuna. Les enquêteurs d'EIA ont pris connaissance d'allégations de dissimulation de preuves, pressions sur les témoins, corruption et de collusion, ainsi que le possible étouffement des conclusions du rapport d'enquête officiel commandité par les autorités gabonaises.

Les recherches d'EIA révèlent des éléments clés du fonctionnement quotidien du groupe Perenco, qui étaient restés cachés jusqu'à présent. Ces éléments sont essentiels pour expliquer l'impact socio-environnemental considérable de l'entreprise tout autour du monde. En particulier, l'enquête d'EIA sur la catastrophe de Becuna révèle le rôle central joué par le siège fantôme du groupe Perenco en France, mettant à mal le discours de l'entreprise selon lequel ses bureaux de Paris et de Londres n'exercent aucun contrôle direct sur les filiales responsables des opérations d'exploitation pétrolière.

Dans l'après-midi du 20 mars 2024, des ouvriers effectuaient une opération de maintenance sur la plateforme pétrolière de Becuna, au large des côtes gabonaises. Malgré les risques associés, les travailleurs ont reçu l'ordre d'ignorer plusieurs signaux d'alerte préoccupants et de poursuivre l'opération afin que l'entreprise ne perde pas d'argent pendant ce « temps improductif ». Alors que l'équipe effectuait les travaux de

maintenance, une remontée de pétrole et une fuite de gaz ont déclenché une explosion qui a tué six travailleurs : Arsène Essono, Tanguy Essono Moukenguet, Orphée Fabrice Sowoke, Edgard Pambo (tous gabonnais), Yves Chedzou (camerounais) et Thomas Anthony Cédric Gares (français).

Les enquêteurs d'EIA ont appris que deux semaines avant l'explosion, deux dangereuses remontées de pétrole s'étaient produites sur la même plateforme. L'équipe constituée de travailleurs expérimentés qui a été témoin de ces remontées aurait exprimé ses inquiétudes quant au risque élevé de réaliser de nouvelles opérations de maintenance sur la plateforme. Selon plusieurs sources, en réponse à cette alerte, l'entreprise aurait remplacé cette équipe par une autre, réduite, moins expérimentée et moins bien équipée. L'enquête d'EIA révèle également que les remontées de pétrole des 6 et 7 mars auraient apparemment été omises des rapports quotidiens compilés par le gestionnaire du site, supposément à la demande de la direction à Paris.

L'enquête d'EIA montre en outre que des équipements de sécurité essentiels qui auraient pu empêcher l'explosion faisaient défaut sur la plateforme pétrolière. Les installations de cette plateforme était connue par les travailleurs comme étant vétustes, obsolètes, et en très mauvaise condition. De nombreux travailleurs ont déclaré aux enquêteurs qu'ils étaient inquiets à l'idée d'être envoyés sur cette plateforme en raison des risques d'explosion et d'électrocution. Craignant pour leur vie, plusieurs d'entre eux ont demandé à être affectés sur d'autres sites. Les enquêteurs d'EIA ont également appris que les installations vétustes, utilisées en violation apparente de la réglementation gabonaise, ne seraient qu'une partie du problème. Selon de multiples entretiens, l'explosion a également été causée par une culture de travail toxique et par la pression considérable que les cadres du groupe basés à Paris et Londres exercent sur les travailleurs afin que la production se maintienne à tout prix. Dans ce contexte, le directeur du site aurait refusé d'activer le protocole d'urgence de peur que l'entreprise ne le licencie pour avoir temporairement retardé la production. Cette crainte était largement partagée par les ouvriers, employés via des contrats précaires maintes fois renouvelés en violation de la loi gabonaise.

Immédiatement après l'incendie, le président du gouvernement de transition du Gabon, Brice Oligui Nguema, a demandé une enquête sur les causes de la catastrophe. Les experts indépendants mandatés par le gouvernement n'ont apparemment pas été autorisés à accéder à la plateforme pendant les premiers jours qui ont suivi l'accident et ont dû faire face à de multiples difficultés pour recueillir des informations. Ceci aurait été la conséquence d'ordres et de décisions pris par des cadres basés dans les bureaux parisiens du groupe Perenco. Un cadre du bureau parisien, diligenté au Gabon après la catastrophe, aurait fait pression sur des employés blessés et hospitalisés ayant survécu à l'explosion pour qu'ils cachent aux auditeurs gabonais des détails cruciaux sur l'explosion et ses causes.

Les enquêteurs d'EIA ont également appris que les relations de longue date établies par le groupe Perenco avec des hauts fonctionnaires du ministère gabonais du Pétrole, du Gaz et des Mines, ainsi que le versement présumé d'un pot-de-vin de 65 000 dollars, auraient permis d'étouffer les conclusions de l'enquête et de les cacher aux responsables gouvernementaux, y compris au président Oligui Nguema. Selon les conclusions de l'enquête d'EIA, le groupe Perenco n'a pas indemnisé les familles des victimes, à l'exception - selon une source proche du dossier - de celle de M. Gares, qui aurait reçu plus de 10 millions de dollars d'indemnisation et signé un accord de confidentialité. A ce jour, les familles des victimes au Gabon sont toujours en attente de réparation.

Bien qu'EIA ait offert au groupe Perenco la possibilité de répondre aux conclusions de son enquête et offrir leurs commentaires, l'avocat du groupe a répondu par écrit de la manière suivante: « Compte tenu du calendrier, du caractère partial et préjudiciable de vos questions, ainsi que de certaines hypothèses explicites ou implicites sous-jacentes à celles-ci, mon client s'abstiendra de tout commentaire. » Dans cette lettre, l'avocat du groupe Perenco n'a identifié aucune conclusion spécifique erronée ou partiale. La réponse écrite du groupe Perenco est incluse en annexe du rapport.

Les recommandations d'EIA :

au gouvernement au Gabon:

- **Mettre en place un cellule d'enquête, placée directement sous l'autorité de la présidence, pour revoir l'audit technique sur l'accident de la plateforme de Becuna, rendre les conclusions publiques au plus tôt; pour ouvrir une enquête sur les allégations de rétention d'information, pression et corruption présumée d'un procureur; et pour réaliser une recherche de fond sur le traitement des travailleurs sur les plateformes pétrolières du groupe Perenco ;**
- **Suspendre les activités du groupe Perenco sur la plateforme de Becuna jusqu'à ce que la cellule d'enquête ait terminé ses travaux et que la sécurité des travailleurs soit assurée ;**
- **Exiger l'indemnisation immédiate des familles des victimes par le groupe Perenco.**

au gouvernements et à la justice en France:

- **Collaborer avec les gouvernements qui ont lancé des audits ou des enquêtes sur les activités du groupe Perenco dans leur pays, notamment en République démocratique du Congo (RDC) et au Gabon ;**
- **Enquêter sur le rôle du personnel de Perenco France et de la société française dans l'accident de la plateforme de Becuna et dans les allégations de dommages environnementaux liés aux activités du groupe, notamment en RDC, à Trinité-et-Tobago et au Guatemala.**

au groupe Perenco :

- **Indemniser intégralement les familles des victimes de l'accident de Becuna, y compris les travailleurs qui n'ont été que blessés et qui n'ont pas pu continuer à travailler ;**
- **Prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pollutions associées aux activités du groupe Perenco dans le monde entier, réparer les dommages environnementaux déjà occasionnés ainsi que les communautés affectées.**

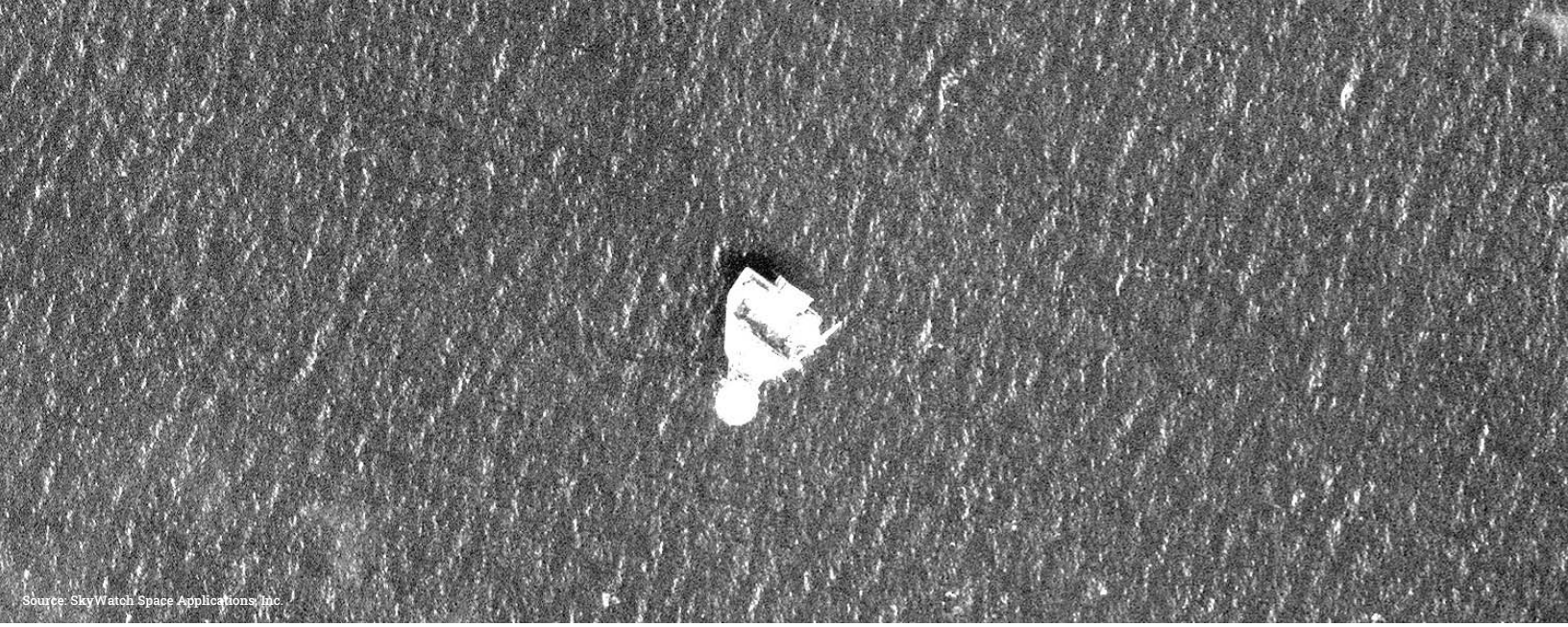

Source: SkyWatch Space Applications Inc.

INTRODUCTION : DES MILLIARDAIRES, DES CONTROVERSES ET LA LOI

Le groupe Perenco est l'une des plus grandes compagnies pétrolières familiales privées au monde. Fondée en 1975, la réussite de l'entreprise a fait de ses propriétaires – les Perrodo – l'une des familles les plus riches de France. Au cœur de cette réussite financière se trouve le modèle du groupe, qui consiste à acheter des champs pétroliers vieillissants et déjà très exploités dont les autres compagnies pétrolières ne veulent plus (figure 1). Le groupe achète ces actifs plus risqués et en extrait les dernières gouttes de pétrole. Cette stratégie a permis au groupe Perenco de se développer dans 14 pays via un réseau de filiales locales qui pompent un total approximatif de 450 000 barils de pétrole par jour (voir section 1).

La réussite financière du groupe a suscité des controverses. Le groupe Perenco est régulièrement accusé de violations des droits de l'homme et du droit du travail. Il est accusé d'avoir pollué des communautés et des écosystèmes notamment au Gabon, en République démocratique du Congo (RDC), au Royaume-Uni et en Amazonie péruvienne. Il est également accusé de financer des groupes paramilitaires en Colombie et a été associé au déplacement de communautés autochtones au Guatemala (voir section 1). La catastrophe la plus meurtrière directement liées aux opérations d'exploitation du groupe s'est produite sur la plateforme pétrolière de Becuna au large du Gabon en 2024, tuant six travailleurs du site (voir section 2). Malgré ces allégations, le groupe Perenco a jusqu'à présent largement évité les poursuites judiciaires et le contrôle sur ses activités dans les pays où il opère.

Demander des comptes au groupe Perenco est compliqué car la société affirme que ses filiales sont indépendantes et autonomes (voir section 3) et que les sièges de la société au Royaume-Uni et en France ne sont pas légalement responsables des activités de ses filiales à l'étranger. Par exemple, dans le cadre d'une affaire actuellement en cours devant le tribunal judiciaire de Paris, la société française Perenco SA a fait valoir que la holding du groupe était localisée aux Bahamas et qu'elle n'exerce aucun contrôle sur les filiales congolaises. Cette affirmation semble destinée à mettre le groupe Perenco à l'abri de toute action judiciaire en lien avec de possibles atteintes à l'environnement, violations de droits humains et autres violations, en vertu de dispositions légales européennes qui visent à rendre les entreprises multinationales responsables des dommages liés aux activités d'un groupe à l'étranger.

Le groupe Perenco n'est pas coté en bourse, ce qui l'affranchit des règles de transparence qui régissent les entreprises cotées en bourse. Associé à une structure d'entreprise obscure composée de filiales et de holdings – dont certaines sont situées dans des paradis fiscaux – ce manque de transparence a rendu difficile toute forme de recherche portant sur les activités de l'entreprise. Cependant, l'enquête de trois ans menée par EIA sur le groupe Perenco lève le voile sur le mode opératoire qui régit ses activités à l'échelle mondiale. Contrairement aux affirmations du groupe Perenco, l'enquête de l'EIA révèle que ses bureaux de Londres et de Paris servent de siège à la société et que ces centres décisionnels exercent un contrôle direct et hiérarchique sur les filiales du groupe a l'étranger. Comme les enquêteurs de l'EIA l'ont découvert, le siège fantôme parisien a joué un rôle central dans l'accident qui s'est produit sur la plateforme de Becuna et dans la gestion de la crise par le groupe, y compris dans l'apparente dissimulation des preuves et la pression sur les témoins. Ces nouvelles informations pourraient exposer l'entreprise à des poursuites judiciaires en France, au Royaume-Uni et à l'etranger pour les dommages que les filiales du groupe sont accusées de causer dans les pays où elles opèrent.

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

1. LE GROUPE PERENCO : « UN ANIMAL ATYPIQUE ET ÉTRANGE »

La transition énergétique mondiale modifie le mode de fonctionnement des entreprises de combustibles fossiles. Certaines des plus grandes compagnies pétrolières au monde, communément dénommées les majors (telles que Royal Dutch Shell, British Petroleum, ExxonMobil ou Chevron), se désengagent très progressivement des champs pétroliers qu'elles ont exploités pendant des années. Nombre de ces gisements ont perdu une grande partie de leur capacité de production,[1] ce qui rend leur exploitation moins rentable et plus risquée. Le désengagement de ces grandes compagnies pétrolières, cotées en bourse et souvent intégrées verticalement, est souvent présentée comme une étape clé dans la transition vers l'abandon des combustibles fossiles.[2] Mais le désinvestissement des majors des champs pétroliers vieillissants ne représente qu'une partie de l'histoire. Cette tendance ne pourrait se produire sans l'essor de sociétés spécialisées dans le rachat de ces champs pétroliers « matures » ou « ultra-matures » afin d'en extraire les dernières gouttes de pétrole. En pratique, ces sociétés pétrolières spécialisées permettent aux grandes entreprises de rentabiliser leurs investissements tout en évitant d'avoir à réparer les dommages à long terme que leurs activités causent à l'environnement et aux populations.[3] Le groupe Perenco est peut-être la plus connue de ces sociétés spécialisées.

1.1 Prolonger la durée de vie des champs pétroliers

Depuis sa création en 1975, le groupe Perenco s'est spécialisé dans l'acquisition de champs pétroliers dits « matures ». Il s'agit de champs pétroliers vieillissants et épuisés, précédemment exploités par d'autres compagnies pétrolières, principalement par les plus grandes entreprises mondiales (illustration 1).[4] Une fois qu'il en a pris le contrôle, le groupe Perenco prolonge la durée de vie du champ pétrolier afin d'en extraire les bénéfices restants.[5] Le directeur financier du groupe, Gilles d'Argouges, explique l'approche de la société :

« Nous ciblons nos activités à travers deux catégories d'opérations. L'une concerne les champs matures et l'autre les découvertes marginales. Sur cette base, le Mexique était un choix évident pour Perenco, en raison des gisements historiquement exploités du pays, qui vieillissent rapidement, ce qui signifie que nous pouvons apporter beaucoup de valeur à ces actifs. »[6]

Les bénéfices que le groupe génère à partir de champs pétroliers que d'autres entreprises jugent non rentables reposent sur deux principaux piliers. Premièrement, le groupe repose sur l'innovation technique, des équipements brevetés et du personnel qualifié dans l'exploitation de champs matures pour augmenter la production de pétrole. Deuxièmement, comme des sources l'ont indiqué aux enquêteurs d'EIA, le groupe Perenco réduit au maximum le coût de ses opérations, notamment en procédant à une maintenance minimale des infrastructures vieillissantes (figure 2). Des lanceurs d'alerte indépendants, y compris des sources qui ont parlé aux enquêteurs de l'EIA, se sont inquiétés du fait que ces méthodes de réduction des coûts, notamment l'injection d'eau et la stimulation des puits, peuvent conduire à des conditions de travail extrêmement dangereuses pour les ouvriers lorsqu'elles sont effectuées sur des infrastructures vieillissantes.[7] Même des opérations apparemment routinières, comme ce que l'on appelle dans le secteur une "opération de reconditionnement" (workover en anglais), peuvent conduire à une catastrophe, comme le montre l'exemple de l'opération de reconditionnement qui a entraîné la mort de six travailleurs sur la plateforme pétrolière Becuna au Gabon en mars 2024 (voir section 2).

Le fondateur du groupe Perenco, le Français Hubert Perrodo, a créé le modèle économique de la société en rachetant des champs pétroliers vieillissants. Cette stratégie s'est avérée fructueuse pour la première fois au Gabon, où il a racheté un vieux champ offshore à la société pétrolière Amoco en 1992.[9] Hubert Perrodo a ensuite reproduit ce modèle ailleurs, en rachetant des champs pétroliers matures, notamment au Cameroun, en RDC et au Guatemala (illustration 1).

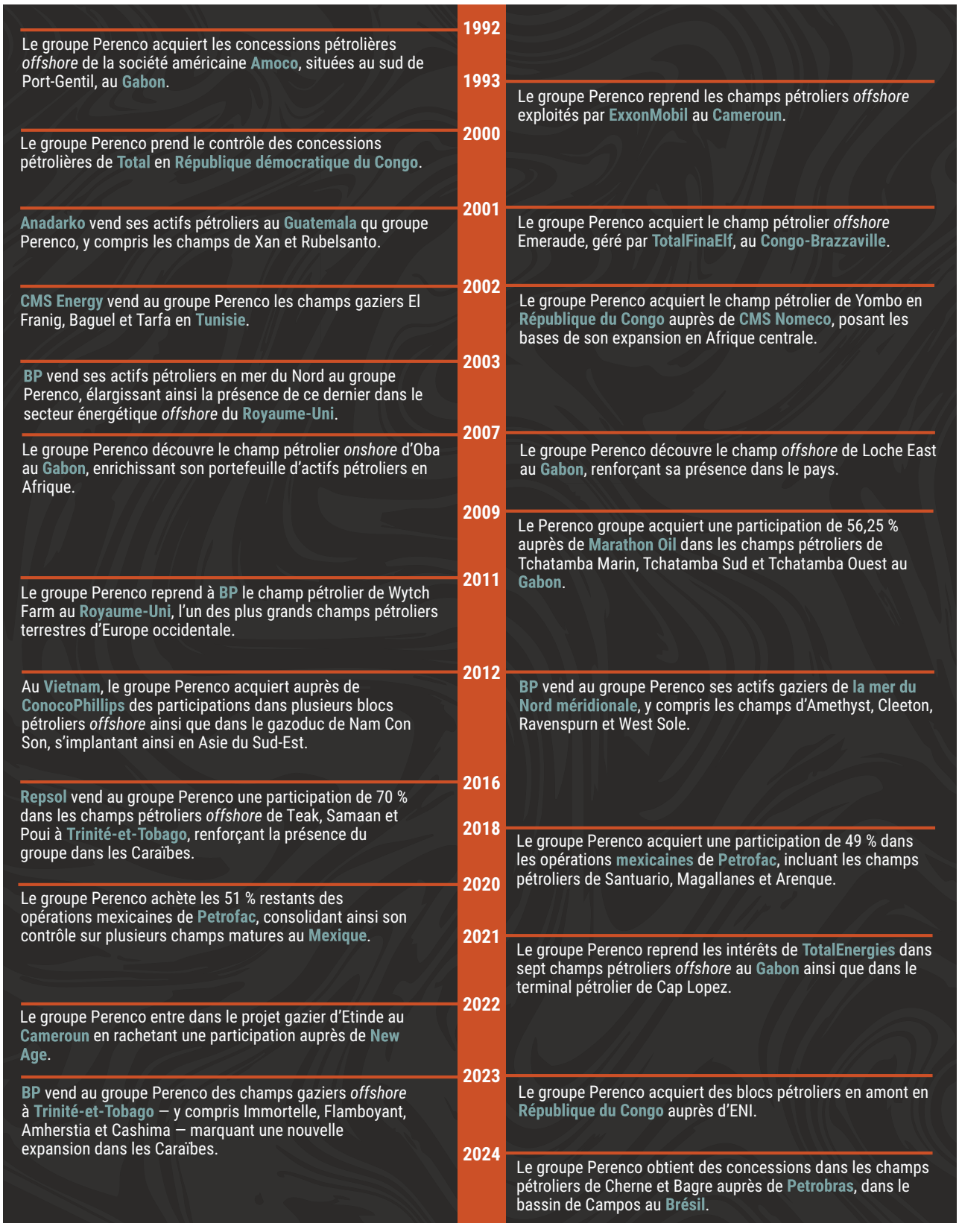

Source : Les acquisitions de Perenco au fil du temps, d'après divers rapports sectoriels, communiqués de presse et sites web de l'entreprise

Figure 1
Les acquisitions du groupe Perenco auprès des grandes compagnies.[8]

Source : EIA (voir annexe 1)

Figure 2
Incidents signalés dans des opérations menées par le groupe Perenco dans le monde entier.

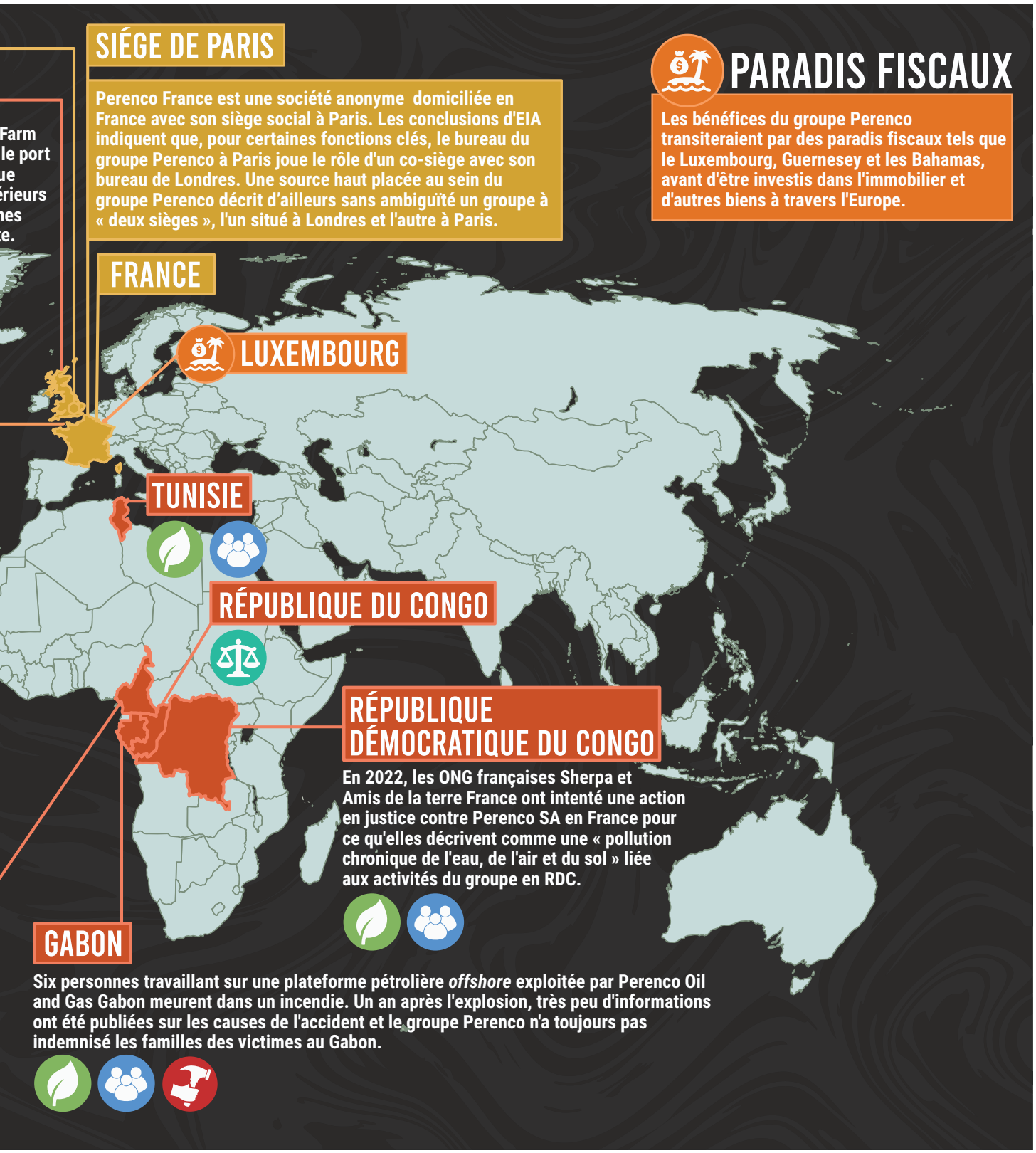
SIÉGE DE PARIS
Perenco France est une société anonyme domiciliée en France avec son siège social à Paris. Les conclusions d'EIA indiquent que, pour certaines fonctions clés, le bureau du groupe Perenco à Paris joue le rôle d'un co-siège avec son bureau de Londres. Une source haut placée au sein du groupe Perenco décrit d'ailleurs sans ambiguïté un groupe à « deux sièges », l'un situé à Londres et l'autre à Paris.
PARADIS FISCAUX
Les bénéfices du groupe Perenco transiteraient par des paradis fiscaux tels que le Luxembourg, Guernesey et les Bahamas, avant d'être investis dans l'immobilier et d'autres biens à travers l'Europe.
FRANCE
LUXEMBOURG
TUNISIE
RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
En 2022, les ONG françaises Sherpa et Amis de la terre France ont intenté une action en justice contre Perenco SA en France pour ce qu'elles décrivent comme une « pollution chronique de l'eau, de l'air et du sol » liée aux activités du groupe en RDC.
GABON
Six personnes travaillant sur une plateforme pétrolière *offshore* exploitée par Perenco Oil and Gas Gabon meurent dans un incendie. Un an après l'explosion, très peu d'informations ont été publiées sur les causes de l'accident et le groupe Perenco n'a toujours pas indemnisé les familles des victimes au Gabon.

Source : Bernard-Christian Rekoula et EIA

Figure 3
Infrastructure négligée du groupe Perenco.

1.2 Propriété privée et autofinancement

La structure de propriété et le modèle financier du groupe Perenco en font une sorte d'exception dans le secteur du pétrole et du gaz. Tout d'abord, le groupe est resté la propriété privée de la famille Perrodo depuis sa création, présidé d'abord par Hubert et après la mort de ce dernier en 2006, par son fils aîné, François Hubert Marie Perrodo.[10] La société n'a cessé de se développer sous la présidence de François Perrodo, devenant l'une des plus grandes compagnies pétrolières familiales privées au monde.[11] Elle exploite aujourd'hui plus de 3 000 puits de pétrole, avec une production de plus de 450 000 barils par jour.[12] Les bénéfices du groupe Perenco ont permis à la famille Perrodo d'amasser une fortune actuellement estimée à 9,5 milliards de dollars, ce qui en fait l'une des familles les plus riches de France, aux côtés d'autres grandes familles comme les Bolloré et les Dassault.[13]

En outre, contrairement à de nombreuses autres grandes compagnies pétrolières qui dépendent des capitaux d'investisseurs, le groupe Perenco opère sur une base stricte de flux de trésorerie disponible positif (on parle généralement de *cash flow* positif), autrement dit l'entreprise génère un revenu suffisant pour couvrir ses dépenses et investir dans sa croissance future, sans avoir à recourir à des apports de capital externe. Une source haut placée a expliqué aux enquêteurs d'EIA l'approche

du groupe en termes financiers et les contraintes lourdes qui en découlent pour ses filiales :

« [Notre capital] provient de la poche de nos principaux actionnaires, de la famille. Il s'agit d'une entreprise familiale qui, dès le départ, a été conçue pour avoir un cash flow positif. Nous avons donc une politique financière très stricte, un plan financier très strict, en cash. [...] C'est une force, parce que nous ne dépendons pas de banques extérieures, mais cela signifie que chaque jour vous devez être très attentif à la gestion de votre trésorerie [...] L'un de nos objectifs est d'avoir un flux de trésorerie positif à tout moment. Car même si vous avez un excédent à la fin de l'année, cela ne veut pas dire que votre cash flow est positif tout au long de l'année. »

Cette politique est fondamentale pour le succès de l'entreprise, explique la source. Les entreprises cotées en bourse dans l'Union européenne (UE) ou au Royaume-Uni sont tenues de divulguer des informations sur leurs activités, leurs bénéfices, leurs risques et leurs critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).[14] Cependant, la propriété privée du groupe Perenco conjuguée à sa capacité à s'autofinancer l'exemptent de ce types d'obligations, et en conséquence limite la capacité de surveillance des régulateurs, des institutions financières, et du grand public.

Le modèle du groupe Perenco est résumé par l'ancien directeur général du groupe Perenco, Benoît de la Fouchardière : « Perenco est un animal atypique et étrange. Nous parlons rarement. [...] Vous avez besoin de publicité quand vous avez besoin de financement. Nous nous autofinançons, avec d'excellentes relations avec les pays. »[15]

1.3 Accusations de dommages environnementaux chroniques et d'accidents du travail

Le modèle du groupe Perenco – propriété privée et cash flow positif – exige également que les filiales du groupe, qui sont toutes liées par ces règles fondamentales, maximisent leur production tout en réduisant agressivement les coûts. Comme l'ont affirmé plusieurs sources, cette réduction des coûts augmente presque inévitablement le risque opérationnel de l'entreprise et les dommages environnementaux qu'elle cause. Une source a décrit aux enquêteurs la pression que subissent les travailleurs pour maintenir la production à tout prix en dépit des risques associés:

« Les plus gros puits producteurs de pétrole de Perenco, ce sont des puits pour lesquels on ne peut pas prendre la décision de les arrêter, quel que soit le problème. Il faut le savoir. [...] Je vous le dis parce que je l'ai vécu. Je vous le dis, on ne peut pas les arrêter, quel que soit le problème, on ne peut pas les arrêter. Je me souviens d'une fois, lorsqu'il y a eu un problème sur ce puits, l'Angleterre a appelé. L'Angleterre a appelé [la filiale], [la filiale] a appelé la plate-forme pour savoir ce qui se passait avec le puits et pourquoi la production avait baissé. »

L'enquête d'EIA montre que cet impératif de privilégier la production à tout prix, associé à la dépendance de l'entreprise à l'égard d'actifs vieillissants et apparemment mal entretenus, a conduit à une série de catastrophes

Source : XR Bournemouth, Christchurch, and Poole; XR Global; Martha Cifuentes

Figure 4
Manifestations contre Perenco au Royaume-Uni, en RDC et en Colombie.

environnementales et sociales qui ont fait les gros titres dans le monde entier (figure 3, annexe 1). Parmi les principaux exemples récents de dommages environnementaux causés par le groupe Perenco, on peut citer la fuite au port de Poole au Royaume-Uni en 2023;[16] de multiples fuites, déversements et autres violations environnementales présumées en Amazonie péruvienne;[17] le torchage de méthane et la libération présumée d'autres fumées toxiques avec des conséquences négatives sur les communautés locales en RDC;[18] ainsi que 17 fuites au Gabon entre 2019 et 2023.[19] Ces catastrophes environnementales ont déclenché des protestations publiques contre l'entreprise dans le monde entier (figure 4).

de nombreuses fuites de pétrole et la pollution qui les accompagne n'ont pas été rapportées dans les médias. Par exemple, à Trinité-et-Tobago, où la société a acquis des infrastructures pétrolières particulièrement délabrées, un expert du groupe Perenco a expliqué aux enquêteurs qu'il avait fallu plus de deux ans à la société pour réparer les fuites quotidiennes de pétrole afin de se rapprocher des normes industrielles – ce qui a apparemment contribué à l'épuisement des stocks de poissons dont les communautés locales dépendent pour leur subsistance (figure 5).[21]

L'impératif financier de réduction des coûts tout en augmentant la production s'est également traduit par d'importants conflits sociaux dans de nombreux pays, notamment en RDC,[22] à Trinité-et-Tobago,[23] et au Gabon.[24] Des soupçons d'évasion fiscale à grande échelle via la sous-déclaration de la production du groupe en RDC – étayés par les sources de l'EIA (encadré 1) – ont également émergé.[25] Dans d'autres pays, les activités du groupe Perenco ont également suscité des soupçons car elles se trouvent dans des zones contrôlées par le crime organisé et ses opérations de trafic de drogue et d'humains (encadré 2).

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

Le modèle d'entreprise du groupe Perenco est très lucratif pour ses propriétaires, mais les fréquents déversements, fuites et pollutions de l'air auraient eu des conséquences répétées et graves sur les écosystèmes forestiers et marins, les travailleurs, et les communautés voisines des sites d'exploitation. La section suivante décrit l'une des catastrophes les plus meurtrières de ces dernières années dans le secteur pétrolier, révélant pour la première fois le rôle de l'entreprise dans cette tragédie et ses tentatives présumées de dissimuler ses responsabilités.

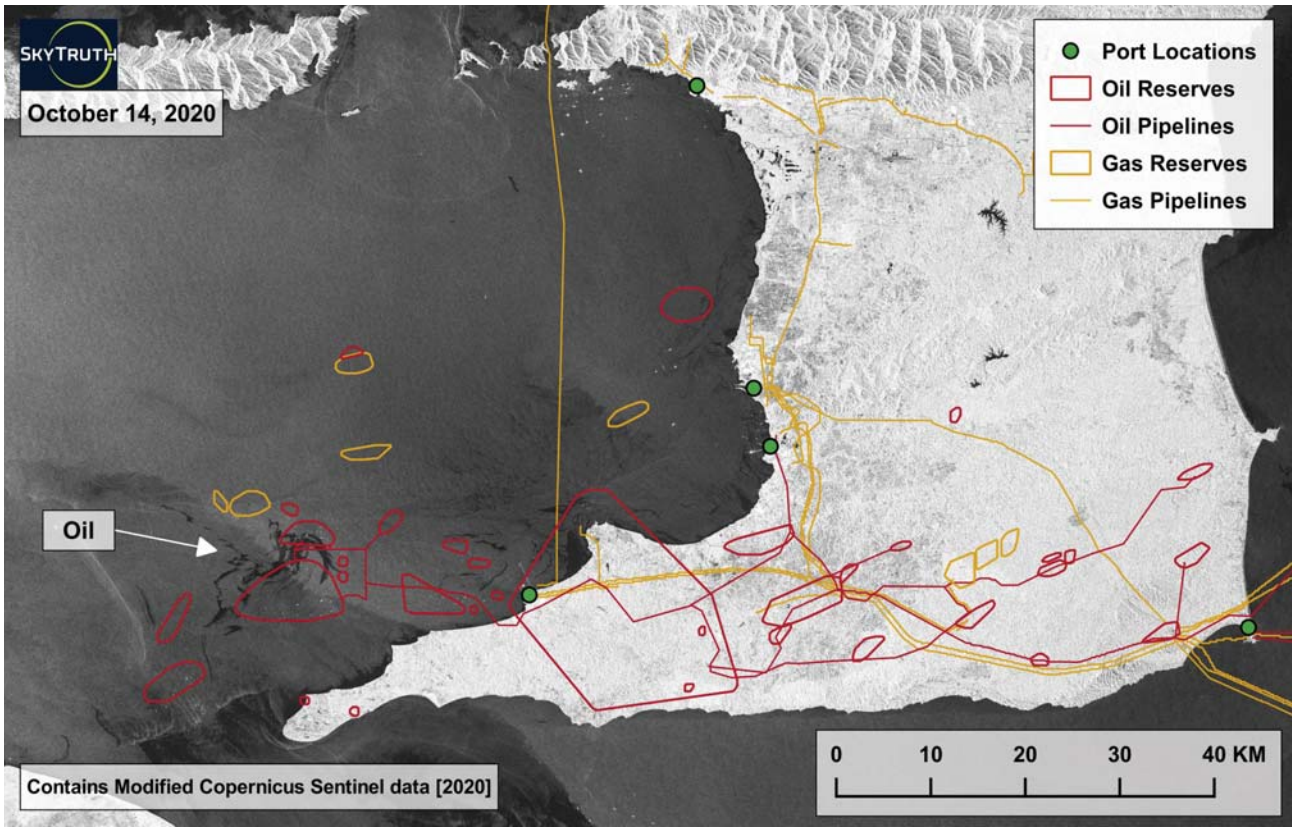

Source : SkyTruth

Figure 5
Aperçu des nappes de pétrole causées par les opérations offshore du groupe Perenco à Trinité-et-Tobago.

ENCADRÉ 1.

LE PÉTROLE CONGOLAIS MANQUANT

Le groupe Perenco joue un rôle essentiel dans le secteur énergétique de la RDC, car il s'agit de la seule entreprise produisant du pétrole a ce jour, et selon les sources d'EIA, l'une des plus grandes entreprises contribuables du pays (figure 6).[26] Cependant, le peu d'informations que l'entreprise met à disposition du public et des responsables politiques concernant ses opérations a soulevé de sérieuses inquiétudes. Le gouvernement Congolais et la société civile ont de fortes craintes concernant la sous-déclaration de la quantité de pétrole produite par le groupe. Les filiales du groupe Perenco en RDC déclarent une production d'environ 20 000 barils par jour (bopd) pour l'ensemble des actifs de la société dans le pays.[27] Cependant, une estimation prudente réalisée par un expert indépendant mandaté par EIA a révélé que, sur plus de 400 puits exploités par le groupe Perenco dans le pays, 13 produisent à eux seuls un total de 18 000 bopd.

Le rapport de l'expert indique que les plus de 300 puits restants produisent, au strict minimum, environ 7 000 bopd après traitement.[28] Selon cette évaluation le groupe sous-déclarerait sa production d'au moins 5 000 bopd. Ces conclusions indiquent qu'il est fort probable que la société ait systématiquement sous-déclaré sa production en RDC. Étant donné que le groupe Perenco verse des redevances au gouvernement de la RDC sur chaque baril de pétrole produit, une telle sous-déclaration qui pourrait avoir eu lieu pendant des années, représenterait, si elle était prouvée, une grave violation de la loi congolaise et des milliards de dollars perdus par l'État congolais. Au moment de la rédaction du présent rapport, le ministère des Hydrocarbures de la RDC a chargé un cabinet d'experts britannique de réaliser un audit de la production pétrolière du groupe Perenco dans le pays.[29]

Figure 6
Puits du groupe Perenco à Moanda, en RDC.

ENCADRÉ 2.

DÉFORESTATION, CARTELS ET TRAITE D'ÊTRES HUMAINS DANS UN PARC NATIONAL GUATÉMALTÈQUE

Le groupe Perenco opère au Guatemala depuis 2002, il a centré ses activités sur le champ pétrolier de Xan, situé dans le parc national de Laguna del Tigre. Le parc national est un site Ramsar et représente la plus grande zone humide d'eau douce de Mésoamérique,[30] cruciale pour la conservation d'espèces emblématiques et menacées telles que l'ara écarlate (Ara macao cyanoptera).[31] Les activités du groupe Perenco ont suscité l'inquiétude des communautés, des militants et des experts quant à l'accélération de la déforestation dans des écosystèmes fragiles et uniques du parc national (figure 7), ainsi qu'à la légalité des activités industrielles dans cette zone protégée.[32]

La présence du groupe Perenco dans le parc national a également coïncidé avec l'émergence présumée d'autres activités illégales, notamment le trafic de drogue et de migrants.[33] Des sources ont indiqué aux enquêteurs d'EIA que le développement d'infrastructures pétrolières telles que des routes et des voies d'accès – dans une zone où l'activité humaine est par ailleurs limitée en raison du statut de zone protégée du parc – à facilité l'activité criminelle.

Les contrats de l'entreprise au Guatemala, qui lui confèrent le contrôle de 91 % de la production pétrolière nationale (contrat 2-85) et de l'unique oléoduc du pays (contrat 1-19), ont permis au groupe Perenco d'exercer une lourde influence sur le secteur et en particulier sur l'élaboration des réglementations nationales relatives aux hydrocarbures.[34]

Les réglementations pétrolières du Guatemala ont favorisé le groupe de manière disproportionnée, lui permettant de prolonger les contrats 2-85 et 1-89 jusqu'en août 2025. Avec l'arrivée à terme de ses contrats, le groupe Perenco a soumis un plan d'abandon de ses opérations que les autorités guatémaltèques ont classé comme confidentiel. Selon les recherches menées par l'Observatoire des industries extractives, le groupe Perenco semble désormais prêt à quitter le pays sans avoir procédé au préalable à la réparation des impacts liés à ses opérations.

En outre, tout au long des quinze dernières années, l'entreprise a bénéficié d'une politique unique en son genre qui oblige le gouvernement guatémaltèque à rembourser les dépenses d'exploitation des compagnies pétrolières. Depuis l'extension du contrat du groupe Perenco, le gouvernement du Guatemala a perdu plus de 77 millions de dollars pour soutenir les opérations du groupe.[35]

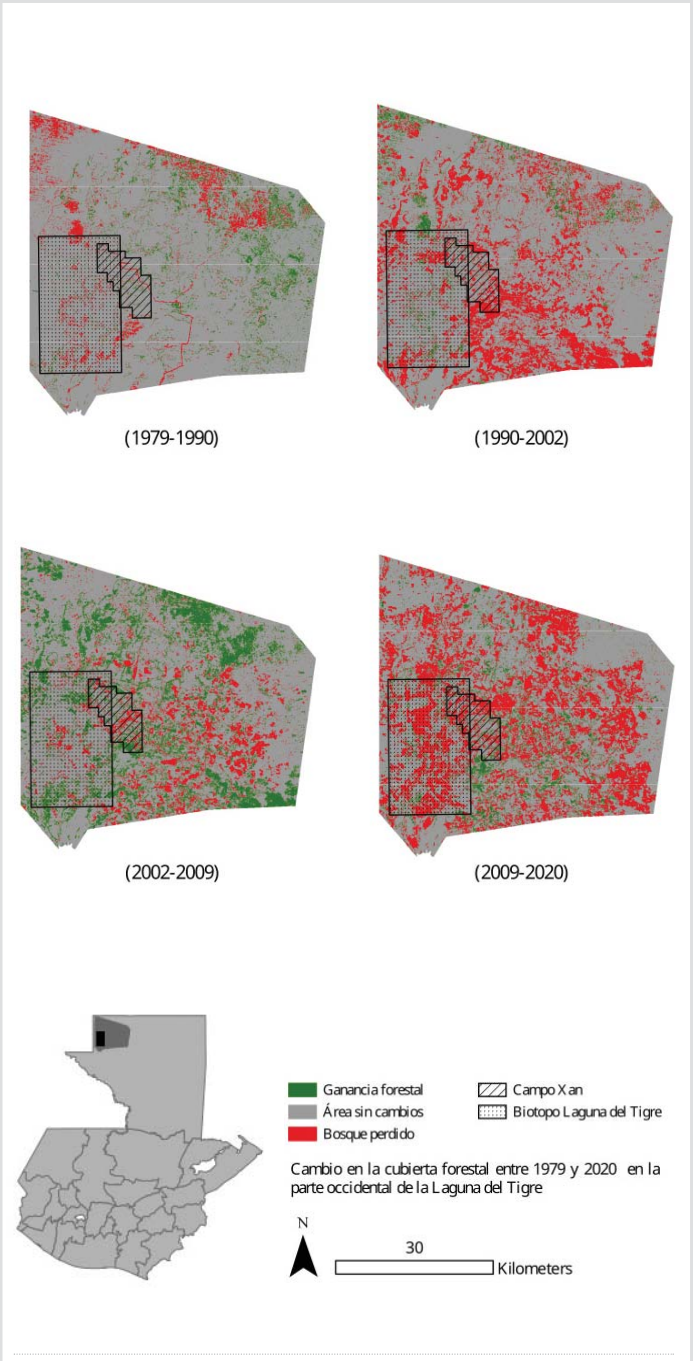

Source : Observatorio de Industrias Extractivas

Figure 7
Déforestation dans le parc national Laguna del Tigre liée aux activités du groupe Perenco.

2. GABON : QUAND LE CONTRÔLE HIÉRARCHIQUE COÛTE DES VIES

En mars 2024, six personnes travaillant sur une plateforme pétrolière offshore exploitée par Perenco Oil and Gas Gabon meurent dans un incendie.[36] La plateforme de Becuna, située dans le champ pétrolier de Tchatamba au large du Gabon, produit 13 000 barils de pétrole par jour, ce qui fait des deux puits de la plateforme non seulement les plus productifs du groupe Perenco au Gabon mais aussi parmi les plus productifs de l'ensemble du groupe. Selon les rapports publics analysés par EIA, l'incendie de Becuna est la catastrophe la plus meurtrière jamais survenue sur un puits géré par le groupe Perenco. Un an après l'explosion, très peu d'informations ont été publiées sur les causes de l'accident. L'enquête officielle et ses principales conclusions ont été cachées aux décideurs gabonais, y compris au président, Brice Clotaire Oligui Nguema, selon les conclusions d''EIA. De multiples sources ayant connaissance de l'enquête font état d'une tentative délibérée de la part du groupe Perenco de dissimuler les résultats de l'enquête sur la catastrophe. Ces sources ont déclaré à EIA qu'un pot-de-vin de 40 millions de francs CFA (environ 65 000 dollars) aurait été versé à la procureure Edith Christiane Mvou Loubamono afin d'étouffer l'affaire et de protéger le groupe Perenco de toute répercussion. À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune charge pénale n'a été retenue vis-à-vis de ce pot-de-vin présumé.

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

2.1 Le groupe Perenco et le Gabon: une dépendance mutuelle

Le secteur pétrolier est le principal moteur de l'économie gabonaise. En 2022, il représentait environ 50 % du produit intérieur brut (PIB) du pays.[37] Confronté à une dette importante, le gouvernement de transition, qui a pris le pouvoir par un coup d'État militaire fin 2023 après 56 ans de règne de la famille Bongo,[38] a fait de l'augmentation de la production pétrolière une priorité nationale. La dette du Gabon envers les créanciers internationaux s'élève à environ 57 % de son PIB.[39]

La filiale gabonaise du groupe Perenco en charge de l'exploitation est profondément ancrée dans l'économie gabonaise et est appelée à jouer un rôle central dans le secteur pétrolier et gazier du pays pour les années à venir.[40] En effet, au cours des dernières années, le groupe Perenco a renforcé sa position au Gabon, avec l'acquisition de sept champs pétroliers auprès de Total en 2021,[41] et son expansion dans l'exploration gazière et le traitement du gaz liquéfié en 2023.[42] Aujourd'hui, le groupe est le plus grand producteur de pétrole du pays,[43] ce qui en fait l'une des plus grandes entreprises du Gabon et l'un des plus grands contributeurs aux recettes fiscales du pays.[44]

Les actifs du groupe Perenco au Gabon sont essentiels à la réussite financière du groupe au niveau mondial. Les champs pétroliers gabonais sont désormais les actifs les plus productifs du portefeuille mondial de la société,[45] et ce alors que de nouveaux investissements du groupe sont prévus pour 2025 et au-delà.[46] Ces investissements ont apparemment permis au groupe Perenco de consolider sa position au lendemain du coup d'État

Source : Bernard-Christian Rekoula

Figure 8
Pollution suspectée d'être associée aux activités du groupe Perenco au Gabon.

ENCADRÉ 3.

LE GROUPE PERENCO ET LES BONGO

De nombreux rapports ont décrit des pratiques de corruption qui auraient eu lieu pendant la période où le président Bongo était au pouvoir, avec un enrichissement présumé de ce dernier et des membres de sa famille.[50] Le groupe Perenco était considéré comme proche du gouvernement de l'ex-président Bongo,[51] au pouvoir de 2009 au coup d'État militaire de 2023. Après le putsch de 2023, le gouvernement de transition aurait enquêté sur des allégations de collusion entre la filiale gabonaise du groupe Perenco (Perenco Oil & Gas Gabon) et des membres de la famille et de l'administration de l'ancien président. L'enquête s'est concentrée sur des allégations selon lesquelles la famille Bongo aurait détourné l'argent du pétrole et sur des allégations selon lesquelles le groupe Perenco se serait soustrait au paiement des impôts.[52] À la connaissance de l'EIA, le groupe Perenco n'a pas été reconnu coupable de ces allégations.

militaire, malgré un terrain politique en recomposition (encadré 3).L'influence et le pouvoir économique du groupe Perenco au Gabon se sont maintenus malgré les dommages environnementaux chroniques que ses activités ont apparemment causés.[47] Depuis des années, les membres des communautés gabonaises vivant à proximité des opérations du groupe se plaignent de la pollution chronique des forêts, des mangroves, des eaux marines ou douces.[48] Des recherches indépendantes ont allégué de nombreux dommages environnementaux, avec 17 fuites qui se seraient produites entre 2019 et 2023, y compris une fuite dans le lac Anengué où des dizaines de milliers de litres de pétrole auraient dévasté l'écosystème local, un employé du groupe Perenco ayant déclaré à l'époque à Investigate Europe que « la végétation est devenue noire et que tous les poissons ont disparu » à la suite de la fuite.[49] Plusieurs sources ont fait part aux enquêteurs d'EIA de preuves de fuites répétées (figure 8).

2.2 Causes immédiates : « Les conditions du triangle de feu étaient réunies »

Dans l'après-midi du 20 mars 2024, un incendie se déclare sur la plateforme de Becuna du groupe Perenco dans le champ offshore de Tchatamba.[53] Le lendemain, le

Figure 9
Lanceur d'alerte qui s'est entretenu avec l'EIA.

groupe Perenco publie un communiqué indiquant que l'incendie a tué cinq travailleurs et qu'un dernier est porté disparu.[54] Selon l'enquête d'EIA, la personne disparue est également décédée dans l'accident, ce qui porte le nombre de morts à six. Les victimes ont été identifiées plus tard comme étant les Gabonais Arsène Essono (assistant foreur), Tanguy Essono Moukenguet (opérateur), Orphée Fabrice Sowoke (opérateur) et Edgard Pambo (opérateur) ; le Camerounais Yves Chedzou (foreur) ; et le Français Thomas Anthony Cédric Gares (employé le plus haut placé sur le site, ou « company man »).

L'incendie de la plateforme Becuna est l'accident le plus meurtrier de l'histoire du secteur pétrolier gabonais, selon le ministre gabonais du Pétrole et du Gaz.[55] C'est également l'accident le plus meurtrier jamais signalé sur un champ exploité par le groupe Perenco, d'après l'enquête d'EIA. Des conversations avec de multiples sources souhaitant rester anonymes par crainte de représailles (figure 9) ont permis aux enquêteurs d'EIA de reconstituer les événements qui ont conduit à la tragédie, révélant pour la première fois l'étendue du rôle du groupe Perenco dans cet accident mortel.

En mars 2024, une équipe d'ouvriers pétroliers, connue au sein de l'entreprise sous le nom d'équipe P-115, prenait en charge une « opération de reconditionnement » sur le puits Simba III de la plateforme pétrolière de Becuna. Une opération de reconditionnement a pour but de prolonger la vie d'un puits pétrolier ou d'en augmenter la production (encadré 4).[56] L'équipe P-115 a été transférée d'un champ pétrolier voisin pour remplacer une autre équipe de reconditionnement, connue en interne sous le nom de P-225, sur Becuna. Selon certaines sources, la direction a remplacé l'équipe P-225 parce que cette dernière avait soulevé de nombreux problèmes de sécurité concernant les préparatifs de l'entreprise pour l'opération de reconditionnement et les deux remontées de pétrole qui s'étaient produites les 6 et 7 mars 2024.

ENCADRÉ 4.

OPÉRATIONS DE RECONDITIONNEMENT ET RÔLE DES VÉRINS DE CISAILLEMENT

L'opération qui a conduit à l'accident mortel sur la plateforme de Becuna est ce qui est communément appelé dans le secteur pétrolier et gazier une « opération de reconditionnement ». Les opérations de reconditionnement consistent à utiliser des techniques invasives pour effectuer la maintenance des composants endommagés à l'intérieur d'un puits.[57] Cela implique généralement l'arrêt de la production du puits, ce qui explique notamment la raison pour laquelle les compagnies productrices de pétrole et de gaz tentent de minimiser la fréquence et la durée de ces opérations.[58] Les opérations de reconditionnement sur les plateformes offshore sont intrinsèquement risquées, ont expliqué des sources expertes aux enquêteurs d'EIA, en raison de la possibilité de rencontrer des différentiels de pression qui peuvent entraîner des remontées de pétrole et des éruptions. C'est pourquoi le manuel Petroleum Production Engineering indique que « la sécurité doit faire l'objet d'une attention particulière. La tendance à considérer une opération de reconditionnement comme une opération de routine réduit parfois le niveau d'attention porté à la sécurité. »[59]

Les vérins de cisaillement (ou *shear* rams dans le jargon anglophone du secteur) sont un élément essentiel de l'équipement d'urgence utilisé pour prévenir une éruption, c'est à dire la libération soudaine et incontrôlée de pétrole et de gaz d'un puits de forage. Ces vérins sont utilisés sur les plateformes de forage en mer pour couper le tube de forage en cas d'éruption, cisaillant le tube de pétrole pour sceller le puits de forage et éviter la remontée de pétrole. Ils sont généralement utilisés en dernier recours dans les opérations de forage de pétrole et de gaz, offrant un moyen rapide de sceller un trou de puits en cas d'urgence.[60]

Selon plusieurs sources, l'équipe P-115 était plus petite, moins bien équipée et moins expérimentée que P-225. Le plus haut responsable du groupe Perenco sur le site (connu dans l'industrie pétrolière comme le « company man ») pour P-115, Thomas Anthony Cédric Gares, était le seul employé salarié du groupe Perenco de l'équipe, qui comprenait dix sous-traitants de l'entreprise SPIE Global Services, une filiale de la Société parisienne pour l'industrie électrique (SPIE). SPIE Global Services avait d'ailleurs elle-même sous-traité plusieurs postes de l'équipe à deux autres sociétés, la Société Nationale de Prestation de Services et Consultant Ingénierie Intérim.

L'objectif de cette opération de reconditionnement était d'augmenter la production du puits Simba III, qui est le plus productif du groupe Perenco au Gabon et l'un des

plus productifs de l'ensemble des opérations du groupe. Simba III représente une grande partie des 13 000 barils par jour produits à Becuna. Malgré son importance pour les activités de l'entreprise au Gabon, la plateforme de Becuna est connue des travailleurs pour ses conditions de travail jugées très dangereuses (figure 10). Plusieurs sources ayant parlé aux enquêteurs d'EIA ont affirmé qu'un incendie s'était produit en 2023 en raison de défaillances mécaniques sur la plateforme dues à des équipements défectueux. Plus généralement, les ouvriers redoutent de travailler à Becuna, comme l'explique l'un d'entre eux qui y a travaillé :

« **Source** : C'est vraiment très, très, très vétuste. [...] Elle est vraiment sale, c'est une plateforme qui n'est pas en sécurité. On était obligé de bloquer certains accès parce que la plateforme avait plein d' huile sur le sol, il y avait des câbles qui traînaient partout. C'était infernal. Pour y travailler, il fallait vraiment être très vigilant pour ne pas avoir d' accident. Pour nettoyer la plateforme de Becuna, il aurait fallu une équipe d'au moins 20-30 personnes pendant au moins un mois, parce qu'elle était vraiment vétuste. »

Une autre source confirme que l'infrastructure vieillissante de la plateforme créait des conditions de travail dangereuses :

« **Source** : Les mesures de sécurité n'étaient pas réunies. Lorsqu'un accident se produit sur un site pétrolier, ça veut dire qu'il y a des mesures de sécurité primaires qui n'ont pas été respectées. Et c'était le cas à Becuna. Parlant des installations, les installations sont complètement obsolètes. »

Selon cette source, l'équipement vieillissant et mal entretenu de la plateforme Becuna a joué un rôle clé dans l'accident :

« **Source** : Ce qu'il faut comprendre de ce regrettable événement, à mon sens, c'est que la cause majeure ici réside dans le fait que, au-delà du facteur humain lié aux prises des décisions, au-delà de la vétusté des installations, les équipements de sécurité n'étaient pas conformes. C'était hors la loi. [...] Donc, il y a des erreurs humaines, mais il y a des problèmes liés aux équipements qui ont été utilisés, qui n'étaient pas conformes, ainsi que le non-respect des procédures liées à cette opération de maintenance particulière. Et après, pour ce que j'ai pu comprendre, il y a évidemment toutes les autres causes liées à la préparation inadéquate de cette opération. Une préparation minutieuse de cette opération aurait certainement permis d'éviter ces pertes de vies humaines, ainsi que les versements des hydrocarbures dans la nature. »

L'un des facteurs clés de l'échec de la prévention de l'accident a été l'absence de vérins de cisaillement, un élément crucial de l'équipement d'urgence utilisé pour prévenir une éruption (encadré 4). L'absence de cet équipement de sécurité essentiel sur la plateforme de Becuna exposait les travailleurs à des risques importants en cas d'urgence. Des sources bien placées ont également identifié d'autres équipements manquants ou non fonctionnels, notamment le bouchon de levage, qui sert à soulever des outils, et un treuil ou un palan, utilisés pour toute une série de tâches nécessaires au bon fonctionnement des opérations d'exploitation pétrolière

Source : Groupe Perenco obtenue par EIA

Figure 10
La plateforme offshore de Becuna.

offshore. Des sources familières avec les opérations à Becuna ont déclaré que ces équipements manquants étaient vitaux pour les opérations de reconditionnement et la sécurité générale du site.

Dans les minutes qui ont précédé l'incendie de la plateforme le 20 mars, une remontée de pétrole brut s'est produite dans le puits Simba III. La vidéo de cette éruption montre d'importants volumes de pétrole brut s'élevant à plusieurs mètres de hauteur et se déversant sur la plateforme, avec plusieurs travailleurs se trouvant à proximité immédiate de l'éruption (figure 11). Des sources expertes ont expliqué qu'une telle éruption présente de multiples risques pour la sécurité, notamment un risque accru d'incendie en raison des gaz qui accompagnent l'éruption du pétrole brut. Ces gaz peuvent déclencher une explosion lorsqu'ils entrent en contact avec des équipements thermiques. Le déversement incontrôlé de pétrole brut cause également de graves dommages à l'environnement, en contaminant la mer tout autour de la plateforme.

Figure 11
Remontée de pétrole survenue juste avant l'incendie de la plateforme Becuna, le 20 mars 2024.

Les sources avec lesquelles EIA s'est entretenue et qui ont parlé directement avec des travailleurs sur la plateforme ont confirmé que plusieurs personnes sur le pont auraient signalé une odeur de gaz à M. Gares, le seul membre du personnel du groupe Perenco présent sur place. Le chef d'équipe aurait demandé à M. Gares de fermer immédiatement les vannes, de sécuriser le puits et d'évacuer le personnel. M. Gares aurait d'abord refusé, puis serait descendu consulter le reste de l'équipe :

« **Source** : Il est descendu en bas et a rejoint les autres qui travaillaient. Il leur a demandé : "Est-ce que vous détectez la présence de gaz ?" Le gars a répondu : "Non, on ne détecte pas la présence de gaz ici. Mais qu'est-ce qui se passe en haut?" Il a répondu : "Là-bas, ils disent qu'ils détectent la présence de gaz." Le mécanicien, qui était européen, a donc dit : "Faites attention. Si quelqu'un détecte la présence de gaz sur le plancher, il faut tout arrêter et évacuer le personnel, sinon c'est dangereux." Le gars [M. Gares] a dit "D'accord", mais il est remonté. Quelques secondes après être retourné à son bureau, il y a eu une éruption de pétrole. À ce moment-là, on voit l'équipe prendre la vanne de sécurité pour la placer sur la tête de puits afin de contrôler la fuite de pétrole. Mais la catastrophe s'est produite en une fraction de seconde : il y a eu une explosion, et la flamme est montée à plus de 20 mètres de haut. Tous ceux qui étaient là ont été brûlés, et le company man [M. Gares], ainsi que les quatre gars sur le plancher de forage, sont morts sur le coup. »

La fuite de gaz et la remontée de pétrole se sont produites à moins de cinq mètres du bloc d'alimentation ("*power pack*" dans le jargon anglophone du secteur), qui fournit l'énergie hydraulique à l'obturateur anti-éruption. Selon les sources de l'EIA, cela aurait augmenté la probabilité d'une explosion suivant l'éruption. En quelques secondes, les trois éléments du triangle du feu, combustible, chaleur, et oxygène, étaient réunis ce qui a conduit à la combustion et l'explosion mortelle.

2.3 Une culture de la production à tout prix, selon les employés

L'enquête d'EIA montre que les causes immédiates de l'incendie qui a tué six travailleurs peuvent être attribuées à l'ancienneté et au manque d'entretien de la plateforme, au mauvais fonctionnement de l'équipement et à l'absence de certains équipements de sécurité. Ces aspects expliquent les causes matérielles de la combustion et l'explosion. Cependant, de multiples sources ont indiqué aux enquêteurs d'EIA que cette explication soulève de sérieuses questions quant aux causes profondes de l'incident, autrement dit les raisons pour lesquelles l'opération n'a pas été interrompue, une mesure qui, selon elles, aurait permis de sauver la vie des six travailleurs.

Selon les conclusions d'EIA, il semble que plusieurs facteurs structurels sous-jacents fondamentaux pour le modèle d'entreprise et les pratiques de gestion du groupe Perenco, aient pu jouer un rôle central dans la tragédie. Une source explique:

« **Source** : Pourquoi il y a eu une remontée de gaz et de brut et on ne demande pas l'arrêt des opérations ? C'est simplement parce que, en réponse à cette exigence, d'aucuns nous diront que ce puits-là, selon l'équipe de

management de Perenco, on ne doit jamais l'arrêter. On ne doit jamais arrêter la production pour des raisons de profit, quelles que soient les conditions. [...] Parce que selon la doctrine de Perenco, on ne peut pas se permettre de perdre des barils de pétrole. Parce qu'il faut pomper, pomper, pomper en occultant les risques pour le personnel et l'environnement. Ils ont besoin de maintenir la production quel que soit les conséquences. »

Lorsque les remontées de pétrole du 20 mars se sont produites, M. Gares, membre du personnel de Perenco, n'a pas immédiatement suspendu l'opération de reconditionnement, sécurisé l'installation et fait évacuer le personnel, comme l'exige le protocole de sécurité. La décision de poursuivre l'opération malgré les risques était le résultat de la pression exercée par la direction générale et de la politique de l'entreprise consistant à donner la priorité à la production à tout prix, selon les sources des enquêteurs d'EIA. Un travailleur en poste à Becuna quelques semaines avant la catastrophe s'est directement plaint à une source qui a parlé à EIA :

« **Source** : Il m'a dit, "Mais putain, ce n'est pas possible! Pourquoi le gars n'a pas fermé les vannes, sécurisé et évacué le personnel ? On aurait pu sauver des vies." Il ne l'a pas fait. Voilà.
EIA : Et pourquoi n'a-t-il pas fait cela, juste pour clore cette question ?
Source : Il n'a pas fait, simplement parce que Perenco interdit que pendant ses opérations de forage ou de *workover*, lorsqu'il y a de la production, ce puits ne doit pas être fermé. Quelque soit l'incident, il faut d'abord qu'on se réfère au chef à Port-Gentil [la deuxième plus grande ville au Gabon et le capital de l'industrie pétrolière au Gabon], avant de prendre quelque soit la mesure qu'il faut pour mettre en sécurité. [...] Si le *company man*, lorsqu'il a eu l'incident, s'il avait eu le réflexe de fermer le puits, le mettre en sécurité et évacuer le personnel, à ce moment-là, il aurait dû expliquer, à la direction générale, aussi bien qu'à Port-Gentil qu'à Londres, que j'ai du fermer le puits parce que voilà, voilà, voilà quelle anomalie. Mais il savait pertinemment que, en le faisant, il risquait son poste. Parce qu'il faut dire vrai, quand vous prenez une décision quelconque sur un puits de Perenco, et ça fait en sorte que la production chute, si vos raisons ne sont pas valables, vous êtes virés sans procès. Viré automatiquement. Et il y a beaucoup de personnes qui ont été virées comme ça. »

La « peur du chef » des bureaux de Londres et Paris, selon une source, a été au cœur de la décision de M. Gares de poursuivre l'opération malgré les risques. Une autre source encore a expliqué que l'arrêt du groupe électrogène aurait permis d'éviter l'accident, mais que toute personne qui prenait cette mesure risquait de perdre son emploi :

« **Source** : Au moment critique, il a été question d'arrêter une machine thermique qu'on appelle le *power pack*. Le Gabonais qui était là, qui a eu l'information [concernant la remontée de pétrole et les odeurs de gaz], a demandé s'il devait arrêter le *power pack*. Le *company man* [M. Gares] a dit de ne pas arrêter le *power pack*. Or, avec la concentration de gaz, le triangle de feu était réuni: comburant, combustible, source d'énergie, donc explosion. Pas besoin d'avoir été sur place pour

Figure 12
Lanceurs d'alerte ayant parlé à EIA sous couvert d'anonymat par crainte de représailles.

comprendre ça. Si le *company man* avait permis au collaborateur Gabonais qui avait demandé d'arrêter le power pack, de le faire, il n'aurait jamais eu l'explosion. Si le collaborateur avait décidé d'arrêter la production sans se référer au *company man* car c'était une urgence, une question de vie ou de mort, ils auraient tous été sauvés. Et on n'aurait pas eu tout ça, il aurait sauvé tout le monde, mais il aurait été viré aussitôt. Parce que s'il l'avait arrêté, il n'y aurait donc pas eu d'explosion, c'est sûr qu'après l'opération, il aurait été viré. »

À l'exception de M. Gares, tout le personnel de la plateforme de Becuna était composé de travailleurs contractuels. Les sources d'EIA (figure 12) se sont montrées particulièrement préoccupées par le traitement réservé par le groupe Perenco à ses travailleurs contractuels au Gabon et par la manière dont ce traitement a contribué à la catastrophe. Plusieurs ont noté que la filiale gabonaise du groupe Perenco ré-embauche régulièrement des travailleurs contractuels avec des contrats renouvelables d'un ou trois mois pour des périodes de plusieurs années ou, dans certains cas, de plusieurs décennies, sans leur offrir d'augmentation de salaire, de sécurité d'emploi ou de possibilité d'avancement au sein de l'entreprise. Cette pratique semble violer la loi gabonaise en vertu de l'ordonnance 020/2007,[61] qui stipule que les travailleurs contractuels dont les contrats ont été renouvelés pour une période de deux ans doivent être embauchés directement par l'entreprise, avec le même salaire et les mêmes avantages que les autres travailleurs salariés.[62] Les travailleurs du secteur pétrolier au Gabon ont soulevé cette question à plusieurs reprises.[63] Des sources ont également indiqué que les travailleurs contractuels étaient mal payés, certains contractuels embauchés par des sous-traitants ne gagnant en moyenne que 300 000 francs CFA pour 28 jours de travail (soit environ 20 dollars américains par jour).

Les conditions de précarité de l'emploi entretenues par le groupe Perenco ont rendu plus difficile la fermeture du puits au moment critique, selon de nombreux employés du groupe Perenco. Comme l'a expliqué un expert du secteur, la vulnérabilité contractuelle des travailleurs nuit directement à la sécurité sur la plateforme :

« **Source** : Donc il y a la pression de l'employeur. Il y a la précarité des emplois, puisque la plupart de ces personnels-là sont des personnels qui travaillent dans des sociétés sous-traitantes, avec des contrats d'un mois renouvelables à chaque fois. Donc quand ils sont malheureusement confrontés à ce genre de situations-là, ils ne peuvent pas faire grand-chose parce qu'en essayant d'aller à l'encontre des prescriptions de Perenco, ils risquent de voir leurs contrats ne pas être renouvelés. Donc ils font ce qu'ils peuvent au péril de leur vie et malheureusement on arrive à ce genre de situation-là. »

Une grande partie des employés clés du groupe qui sont en charge des services responsables des causes directes et indirectes de l'incident, tel que les responsables des ressources humaines, le directeur des travaux de forage ou encore les cadres chargés de la qualité, santé, de la sécurité et de l'environnement (QHSE), sont basés à Paris. La section suivante s'intéresse au rôle joué par les décideurs parisiens dans la catastrophe de Becuna.

2.4 De la culture exploitatrice à la gestion centralisée : le rôle des cadres dirigeants à Paris

La culture du travail établie au sein du groupe Perenco et les décisions spécifiques prises lors de la tragédie de Becuna conduisent à s'intéresser aux rôles, responsabilités, et au pouvoir décisionnel des cadres supérieurs du bureau parisien du groupe. Par exemple, c'est la direction du groupe Perenco à Paris (Perenco France SA) qui aurait délivré l'autorisation pour l'opération de reconditionnement qui a conduit à la tragédie sur la plateforme de Becuna. Généralement, a expliqué une source bien placée qui a travaillé pour plusieurs compagnies pétrolières au Gabon, les compagnies pétrolières développent des plans de travail dans le pays qui permettent aux filiales de gérer le processus d'autorisation des opérations de reconditionnement. Par contraste, les responsables du groupe Perenco à Paris ont un degré de contrôle inhabituel sur les plans de travail de la filiale gabonaise, note la source, ajoutant que « le manager QHSE [qualité, santé, sécurité et environnement] sur place [à Port-Gentil] n'intervient pas dans le permis de travail pour ces opérations – Paris gère cela directement ».

Selon cet employé, le bureau de Paris aurait insisté pour s'occuper en direct du permis de travail pour l'opération de reconditionnement de Becuna parce que la société voulait éviter à tout prix un arrêt temporaire de la production. Une autre source experte a soulevé le fait que la gestion directe du processus permissionnaire par le bureau de Paris représente un grave manquement en matière de sécurité :

« **Source** : Il doit y avoir un permis de travail qui doit être élaboré avant toute opération de reconditionnement et qui doit être signé tous les matins avant la reprise de l'opération. Ce type de règles n'a pas été appliqué. C'est une erreur. C'est antinomique et inhabituel pour des opérations pétrolières. [...] J'ai du mal à comprendre. J'ai vraiment du mal à comprendre et accepter ces écarts . »

Le contrôle exercé par le personnel de Perenco France SA serait, selon les informations recueillies par EIA, encore plus direct. Une source a indiqué à l'EIA que le bureau de Paris contrôlait directement les opérations qui ont créé les conditions de l'incendie :

« Source : C'est l'opacité au sein de Perenco. Mais pour ce que je comprends, tout ce qui est opération de workover, l'équipe du Gabon n'a aucun pouvoir. Tout est géré depuis Paris. Toutes les grandes décisions sont prises depuis Paris. »

Spécifiquement, les déclarations du personnel impliqué dans l'opération de reconditionnement indiquent que les cadres du bureau parisien seraient intervenus pour s'assurer que l'équipe en place sur la plateforme le jour de l'exposition ne tienne pas compte des remontées de pétrole qui s'étaient produites deux semaines auparavant. Selon ces déclarations, Paris a également demandé que ces avertissements soient exclus des rapports quotidiens, qui sont rédigés par un employé du groupe avant d'être envoyés au superintendant et au directeur des travaux à Port-Gentil puis transmis aux cadres parisiens :

« **Source** : Pendant la préparation de l'opération, il y a eu deux remontées de brut qui ont été importantes. Elles auraient dû servir de signal fort pour pousser les équipes et la direction à s'asseoir et à vérifier toute la procédure, vérifier les équipements, vérifier les compétences des personnes impliquées. En fait réaliser toutes les vérifications possibles avant de continuer parce que les risques étaient là, mais ça n'a pas été fait. Au contraire, l'information a été transmise à Paris. Et Paris a dit "Ignorez les risques, continuez l'opération, et c'est pas nécessaire de mentionner les remontées dans le daily report." Donc au final, ça n'a jamais été mis dans le daily report. [...] J'ai parlé avec le company man qui était présent pendant ces deux remontées de brut. Il m'a confirmé qu'effectivement elles avaient eu lieu. Il m'a dit qu'il avait soulevé le problème, mais voilà, ça n'a pas été inclus dans le daily report. »

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

La décision de la direction de remplacer l'unité de reconditionnement P-225 par l'unité de reconditionnement P-115 s'explique aussi, semble-t-il, par le fait qu'elle craignait que l'unité P-225 n'interrompt l'opération pour des raisons de sécurité, ce qui se serait traduirait par une perte de production:

« **EIA** : P-225 a été remplacée après avoir constaté des problèmes. Donc ce n'était pas un changement prévu ? P-225 a été remplacée à cause du fait qu'ils ont constaté des problèmes ?
Source : C'est exact. En fait, c'était une sorte d'échange. Ils [l'équipe P-225] ont remarqué qu'il y avait des problèmes. [La direction du groupe] a envoyé l'équipe à la ville [Port-Gentil] pour refaire les travaux de maintenance. Et à leur place, ils ont fait venir P-115. Et c'est quand ils sont arrivés que l'accident a eu lieu.

Figure 13
Satellite image of the Becuna platform.

EIA : Mais c'était quoi la logique ? Est-ce que la direction de Perenco, que ce soit à Port-Gentil ou ailleurs, pensait que P-225 n'était pas capable ? Ou ils voulaient une équipe moins au courant des questions HSE [hygiène, sécurité, environnement] ?
Source : Ce qu'il faut comprendre, c'est que P-225 est la plus grande unité de workover, qui dispose de beaucoup plus de ressources [...] Normalement, quand P-225 ne peut pas gérer un projet sur un puits, ça veut dire que les autres petites unités n'arriveront pas à le faire non plus. Mais ils [la direction] s'entêtaient. Si P-225, qui est vraiment bien équipée, ne peut pas, et qu'on met une unité moins puissante à sa place, le résultat, logiquement, c'est ce qui s'est passé.
EIA : Alors pourquoi le faire ?
Source: La production ! La production !
EIA : Ils avaient peur que P-225 arrête l'opération ?
Source : Oui, ils avaient peur que l'opération entraîne du "*non-productive time*". Au lieu de rester avec P-225, qui aurait causé du temps non productif, [ils ont dit] "faisons avec P-115, on va faire comme ça." »

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

Des sources bien placées ont indiqué aux enquêteurs d'EIA que des problèmes de sécurité ont émergé dès le début de l'opération de reconditionnement de Becuna. Selon ces sources, ces problèmes de sécurité et les risques associés ont été ignorés et dissimulés par les cadres dirigeants du groupe qui supervisait de manière directe et permanente le processus. Une source a décrit de multiples remontées de pétrole survenues dans les semaines précédant l'accident:

« Deux semaines avant, ils avaient déjà eu quelques indices, notamment des remontées spectaculaires de brut, qui auraient dû constituer des alertes. Malheureusement, ces remontées ont été ignorées, si bien que même les personnes présentes lors de ces deux incidents majeurs ont été remplacées, c'est-à- dire envoyées sur d'autres installations. »

Le rapport gouvernemental sur l'accident que l'EIA a pu consulter (illustration 13) confirme qu'il y a eu des « remontées de pétrole importantes » environ deux semaines avant l'incendie survenu sur la plateforme.

2.5 Après l'explosion, une dissimulation apparente

Dans les jours qui ont suivi la tragédie de la plateforme Becuna, le gouvernement de transition du Gabon a publiquement demandé une enquête sur les événements ayant conduit à l'accident.[64] Des auditeurs ont été nommés afin d'identifier les causes de l'explosion et pour ce faire, ils ont organisé des auditions avec les membres du personnel du groupe Perenco.[65] En raison de l'importance stratégique nationale du secteur pétrolier et de la gravité de l'accident, une enquête a aussi été ouverte par les autorités militaires du pays, via la Direction Générale des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire, communément appelé « le B2 » au Gabon.

En parallèle, plusieurs sources ont indiqué aux enquêteurs d'EIA qu'une cellule de crise du groupe Perenco avait également été déployée. Plusieurs sources bien placées ont critiqué la façon dont la cellule de crise du groupe a interagit avec les auditeurs et géré en interne la situation, la scène de l'accident et en particulier les preuves qui s'y trouvaient. Des sources ont expliqué aux enquêteurs d'EIA que la cellule de crise aurait jetés les restes humains présents sur la plateforme à la mer, malgré leur importance pour l'enquête sur les causes de l'accident et l'identité des victimes :

« **Source** : Le soir de l'explosion, ils ont débarqué sur la plateforme. Ils ont tout nettoyé, effectivement. Lui [l'un des témoins] étant là, il a bien vu comment des matières de chair ont été nettoyées au karcher et jetées directement à la mer. Ça, il l'a dit clairement devant les autorités pendant les auditions. »

Une autre source a expliqué que l'élimination des restes humains et le nettoyage de la plateforme sont contraires aux normes internationales relatives à la gestion de la scène d'un accident pétrolier:

« **Source** : L'exploration et l'exploitation doit répondre à des standards internationaux, quel que soit le lieu où l'on opère. Quand il y a un tel événement, la plateforme est balisée, elle est interdite d'accès jusqu'à nouvel ordre. Vous voyez ? Au cours d'une opération simultanée avec la production, on circonscrit l'endroit où il y a eu l'explosion, d'autant plus qu' il y a eu mort d'hommes. Contrairement aux instructions et procédures, on a appris que certaines personnes avaient eu accès à la plateforme et qu'il y avait eu du nettoyage avant l'arrivée des enquêteurs [...] Clairement, c'est une volonté de dissimuler tout élément qui pourrait les accuser. Parce que comme je vous dis, c'est même interdit par la loi. On ne peut pas avoir un tel accident et vous nettoyez avant que les enquêteurs n'arrivent. Ça, c'est un standard international. Le fait de le faire, c'est pour dissimuler. »

Une autre source précise que les travailleurs du groupe Perenco et les sous-traitants savaient pertinemment que les lieux de l'accident devaient être bouclés jusqu'à l'arrivée du procureur, des forces de police qui l'accompagnent et du médecin légiste puisqu'il y avait eu un décès. En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

Des sources ont également indiqué aux enquêteurs d'EIA que les responsables du groupe Perenco ont fourni aux enquêteurs des informations qui ne correspondaient pas à ce que ces mêmes enquêteurs avaient entendu de la part des travailleurs présents sur la plateforme lors de l'accident :

« **Source** : La présidence et le ministère de la Justice ont demandé aux autorités de faire toute la lumière sur cette affaire. Elles ont alors constaté que les informations recueillies auprès de l'équipe présente sur le terrain au moment de l'accident, interrogée par le B2 [Direction

Générale des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire], et celles fournies par la direction de Perenco, ne concordaient pas. Il semblait donc y avoir une anomalie. C'est pourquoi le ministère de la Justice et la présidence ont exigé que l'on fasse toute la lumière sur cette affaire. »

De plus, plusieurs travailleurs ont fait part d'allégations aux enquêteurs d'EIA selon lesquelles un cadre supérieur du groupe Perenco, qui avait fait le voyage de France jusqu' au Gabon au lendemain de l'accident, aurait exercé des pressions sur l'un des survivants afin d'influencer son témoignage auprès des auditeurs gabonais. Ces pressions par cadre supérieur français auraient eu lieu lors d'une visite au chevet du survivant, en présence de Nestor Aworet, le deuxième plus haut responsable de Perenco Oil and Gas Gabon :

« **Source** : Ils sont allés le voir. Et lui c'est ce qu'il m'a dit, mot pour mot, il m'a dit: "Quand ils sont venus me voir, il y avait le directeur adjoint, Monsieur Nestor Aworet, et le représentant de Perenco qui est venu de France." Alors il [le représentant venu de France] a dit qu'il y a des gens qui vont venir t'interroger, voilà ce qu'il faut dire et voilà ce qu'il ne faut pas dire. Mais lui [le survivant], il a posé la question, "Pourquoi vous me dites de dire certaines choses et de ne pas dire d'autres ? Pourquoi ne pas dire la vérité de ce qui c'est passé ? Je ne ferai pas comme vous avez dit." Le lendemain ils [Perenco] ont sorti le gars de la clinique et il était obligé de prendre ses soins dans une autre clinique, donc Perenco a refusé de s'occuper de lui, de prendre en charge son hospitalisation, parce qu'il n'a pas obéi à ce qu'ils lui ont demandé de faire. Et c'est alors qu'il a dénoncé ça à la direction générale du B2 et tout le reste… C'est à ce moment-là qu'on a fini par comprendre qu'en fait Perenco, la direction de Perenco Port-Gentil, cachait certaines informations. »

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

Malgré les efforts présumés du groupe Perenco pour influencer et aligner les témoignages sur une version officielle des événements, des incohérences auraient persisté entre les différentes versions des faits et les conclusions des services de sécurité. Ceci aurait conduit le Procureur de la République près le Tribunal de Première instance de Port-Gentil à l'époque, Pierre Johsan Apérano Essongué, à faire arrêter trois hauts responsables du groupe Perenco au Gabon : Adrien Broche, directeur général, Nestor Aworet, directeur général adjoint, et Augustin de la Passe, qui était à l'époque considéré comme le directeur des travaux.[66] Cependant, bien que soupçonnés d'homicide involontaire,[67] les trois hommes ont été libérés peu de temps après, apparemment suite à une nouvelle intervention des cadres du groupe Perenco, des accusations de pot de vins lies aux ordres du Procureur Général, Édith Christiane Mvou Loubamono Epse Mbangangoye :

« **Source** : Ce jour-là, ils ont versé 40 millions [de francs CFA] … qui sont tombés entre les mains de la procureure [Édith Chrisiane Mvou Loubamono Epse Mbangangoye] qui a repris l'affaire. C'est elle qui a coordonné la libération du directeur adjoint, du directeur et du directeur du workover, qui avaient été détenus par les services de renseignement, par B2, de midi à 23 heures. Ils allaient y passer la nuit. Mais elle a donc appelé le directeur de la prison pour lui dire qu'ils pouvaient être libérés et que l'interrogatoire reprendrait le lendemain. Le procureur chargé de l'affaire [Pierre Johsan Apérano Essongué], lorsqu'il a appelé le directeur le lendemain matin pour savoir ce qui s'était passé, a été très mécontent lorsqu'on lui a dit que sa collègue avait donné l'ordre de les libérer, alors qu'elle n'était pas en charge de l'affaire…
EIA : Donc, même si ce n'était pas son affaire, elle est intervenue, très probablement en raison du pot-de-vin [présumé] qu'elle avait reçu ?
Source : Bien sûr, c'est exactement cela.
EIA : Et de qui provenait le pot-de-vin [présumé] ?
Source : De Perenco. »

Les tensions entre le Procureur Général qui a fait libérer les membres du groupe Perenco et le Procureur de la République près le Tribunal de Première instance de Port-Gentil qui les avaient fait arrêter ont défrayé la chronique au Gabon, quelques semaines après l'accident de Becuna. En mai 2024, Pierre Johsan Apérano Essongué est suspendu de ses fonctions de Procureur de la République par son supérieur, le Procureur Général de la République, Edith Christiane Mvou Loubamono, pour mauvaise conduite et insubordination suite à la relâche des employés du groupe Perenco.[68] L'accusation d'insubordination liée à l'accident de la plateforme de Becuna est initialement portée devant le ministre de la Justice du Gabon qui d'une part saisit le Conseil supérieur de la magistrature afin de trancher le cas et d'autre part ordonne aux tribunaux de poursuivre leur enquête sur l'accident.[69] En juillet 2024, le Conseil supérieur de la magistrature donnait officiellement un blâme à Pierre Johsan Apérano Essongué.[70]

En réponse à la lettre d'EIA lui offrant la possibilité de commenter les principales conclusions de l'enquête, Mme Mvou Loubamono a répondu : « je vous demande de contacter mon supérieur, le ministère de la Justice, qui m'autorisera à répondre à votre questionnaire. » EIA a contacté le ministère de la Justice du Gabon et n'a pas reçu de réponse, ni de la part du ministère ni de Mme Mvou Loubamono, au moment de la publication.

Selon de multiples sources, l'influence du groupe Perenco au Gabon a également conduit à ce que les conclusions de l'audit demandé par le président de la transition soient enterrées. Au moment de la rédaction de ces lignes, il semble que les conclusions du rapport n'aient pas été communiquées au plus haut niveau de l'Etat gabonais. Plusieurs sources ont également indiqué que de hauts fonctionnaires du ministère gabonais du Pétrole, du Gaz et des Mines ont un intérêt financier et politique à empêcher que le rapport sur la catastrophe la plus meurtrière de l'histoire du secteur pétrolier du pays ne soit rendu public. A ce jour aucune des familles des victimes n'a reçu de compensation pour leur perte, à l'exception notable de la famille de M. Gares.

Source : EIA

Figure 14
Des tombes non marquées pour trois des travailleurs.

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

Trois des victimes de l'accident auraient été initialement enterrées dans des tombes non marquées, selon les sources avec lesquelles se sont entretenues les enquêteurs d'EIA (figure 14). Ce n'est qu'après une intense protestation publique de la part de la communauté gabonaise que les restes des travailleurs décédés ont été ramenés à la morgue pour être identifiés. Les sources ont indiqué que le groupe Perenco n'a apparemment accepté de faire intervenir des experts médicaux pour identifier les travailleurs décédés qu'après ce tollé.

Selon une source proche du dossier, la famille de M. Gares, l'employé du groupe Perenco chargé de l'opération de maintenance lors de l'explosion, aurait reçu environ 10 millions de dollars américains d'indemnisation et aurait signé un accord de confidentialité avec le groupe. Selon les informations recueillies par EIA, les familles des travailleurs africains n'ont à ce jour pas été indemnisées.

La plateforme Becuna est à nouveau opérationnelle et les travailleurs qui y sont envoyés continuent de risquer leur vie. Bien que certaines mesures de sécurité aient été prises, de nombreuses sources indiquent que les puits Simba II et III ne répondent toujours pas aux normes industrielles, notamment en ce qui concerne le système de sécurité face aux incendies.

3. COMMENT LE GROUPE SE PRÉSENTE

La capacité du groupe Perenco à éviter d'endosser une responsabilité pour les dommages causés par ses filiales à l'étranger repose sur son assurance que ses bureaux de Paris et de Londres n'ont aucun contrôle sur les activités de ces filiales.

Cet affichage public de la structure et du fonctionnement du groupe s'articule autour de quatre éléments principaux : premièrement, un président qui représente les actionnaires de la société ; deuxièmement, un directeur général basé au Royaume-Uni qui supervise la gestion du groupe ; troisièmement, une série de filiales opérationnelles soit-disant indépendantes et autonomes situées dans 14 pays producteurs de pétrole et de gaz et

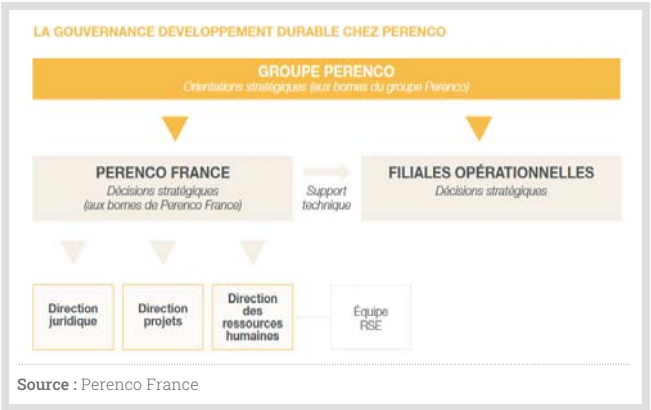

Figure 15
Aperçu de la structure du groupe Perenco selon ce dernier.[72]

responsables de l'exploitation quotidienne des actifs pétroliers et gaziers du groupe ; et quatrièmement, un « bureau d'étude », ou service technique, à Paris (Perenco France S.A.) qui viendrait exclusivement en soutien technique aux opérations des filiales. Cette structure est partiellement décrite dans la figure 15, extraite du rapport annuel non financier de Perenco France.[71] Les paragraphes suivants décrivent la manière dont le groupe présente officiellement sa structure et son fonctionnement, sur la base d'informations publiquement disponibles.

3.1 Des holdings familiales imbriquées et un président à temps partiel

Contrairement aux sociétés cotées en bourse, le groupe Perenco, en tant qu'entité privée, n'est pas tenu de divulguer ses informations financières ou sa structure d'entreprise. L'entreprise, qui se compose d'un réseau complexe de holdings interdépendantes souvent enregistrées aux Bahamas et autres paradis fiscaux, garde confidentiels les détails de son actionnariat et de sa structure organisationnelle.[73] Bien que cette structure de propriété soit tenue confidentielle, le groupe reconnaît publiquement qu'elle est chapeautée par une société-mère ultime, Perenco International Limited. Cette société était détenue exclusivement par le fondateur du groupe Perenco, Hubert Perrodo, jusqu'à son décès en 2006, date à laquelle ses héritiers en ont pris le contrôle. Un extrait d'une procédure d'arbitrage datant de 2011, intentée par Perenco Ecuador Ltd. devant le Centre international pour

le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) contre le gouvernement de l'Équateur (Perenco vs Équateur), révèle un réseau de sociétés écrans qui structurent la propriété de l'entreprise et son lien ultime avec les héritiers d'Hubert Perrodo :

« Les Parties ne semblent pas contester que Perenco était une filiale détenue à 100 % par Perenco Gabon S.A., une société enregistrée aux Bahamas, au moment où Perenco a entamé cette procédure devant le CIRDI. De même, 92,5% des actions de Perenco Gabon S.A. étaient détenues par Perenco S.A., une autre société enregistrée aux Bahamas. Cent pour cent des actions de Perenco S.A. étaient détenues par une autre société enregistrée aux Bahamas, Perenco International Limited, et 92,9 % des actions de Perenco International Limited étaient détenues par les héritiers de feu Hubert Perrodo, un ressortissant français. [...] l'ensemble du groupe Perenco a été entièrement détenu et contrôlé par les héritiers de M. Perrodo, à savoir sa veuve et ses trois enfants. Tous sont de nationalité française et le fils aîné [François Perrodo] est aujourd'hui président du groupe Perenco. »[74]

Selon des informations publiques, François Perrodo serait toujours à ce jour le président du groupe Perenco. Il est également un passionné de course automobile, pilote pour l'équipe mixte pro/amateur AF Corse (Figure 16).[75] HSes publications sur les réseaux sociaux illustrent la vie animée d'un milliardaire pilote amateur. Rien qu'en 2024, il a couru au moins huit fois : à Barcelone (Espagne) en avril, au Castellet (France) en mai, au Mans (France) en juin, à Imola (Italie) en juillet, à Spa-Francorchamps (Belgique) en août, au Mugello (Italie) en septembre, à Portimão (Portugal) en octobre et à Sepang (Malaisie) en décembre. Sa passion pour la course automobile et son style de vie luxueux de jet-setteur semblent occuper une grande partie de son temps :

« **Intervieweur** : Vous avez pris un excellent départ dans la défense de votre titre LMP2 Pro/Am en vous imposant à Barcelone le mois dernier, quel bilan tirez-vous de cette première course de la saison ?
FP : Comme je l'ai dit, pour moi, ça a été une course compliquée, après deux semaines difficiles. J'ai eu un gros shunt [accident] pendant les tests officiels Goodyear de pré-saison et j'ai été autorisé à courir littéralement deux jours avant le prologue ! [...]
Intervieweur : Parlez-nous un peu de François Perrodo, quand vous ne faites pas de course...
FP : Un seul mot : occupé ! Professionnellement, je préside l'entreprise familiale. Outre les courses, je suis passionné par tout ce qui touche à la montagne, que ce soit le ski de randonnée en hiver ou en été, l'escalade, le cyclisme, le VTT, l'alpinisme, un de mes rêves est de gravir un jour le Cervin. »

Si François Perrodo est impliqué dans les grandes décisions et participe aux événements publics organisés par l'entreprise,[76] où il représente les intérêts de la famille Perrodo, la gestion quotidienne du groupe en pleine expansion, qui compte plus de 7 000 employés, semble être entre d'autres mains. La catastrophe au Gabon qui a entraîné la mort de six ouvriers en mars 2024 en est l'illustration.

Source : Martin Lee

Figure 16
Voiture de sport pilotée par l'équipe mixte pro/amateur de François Perrodo[77]

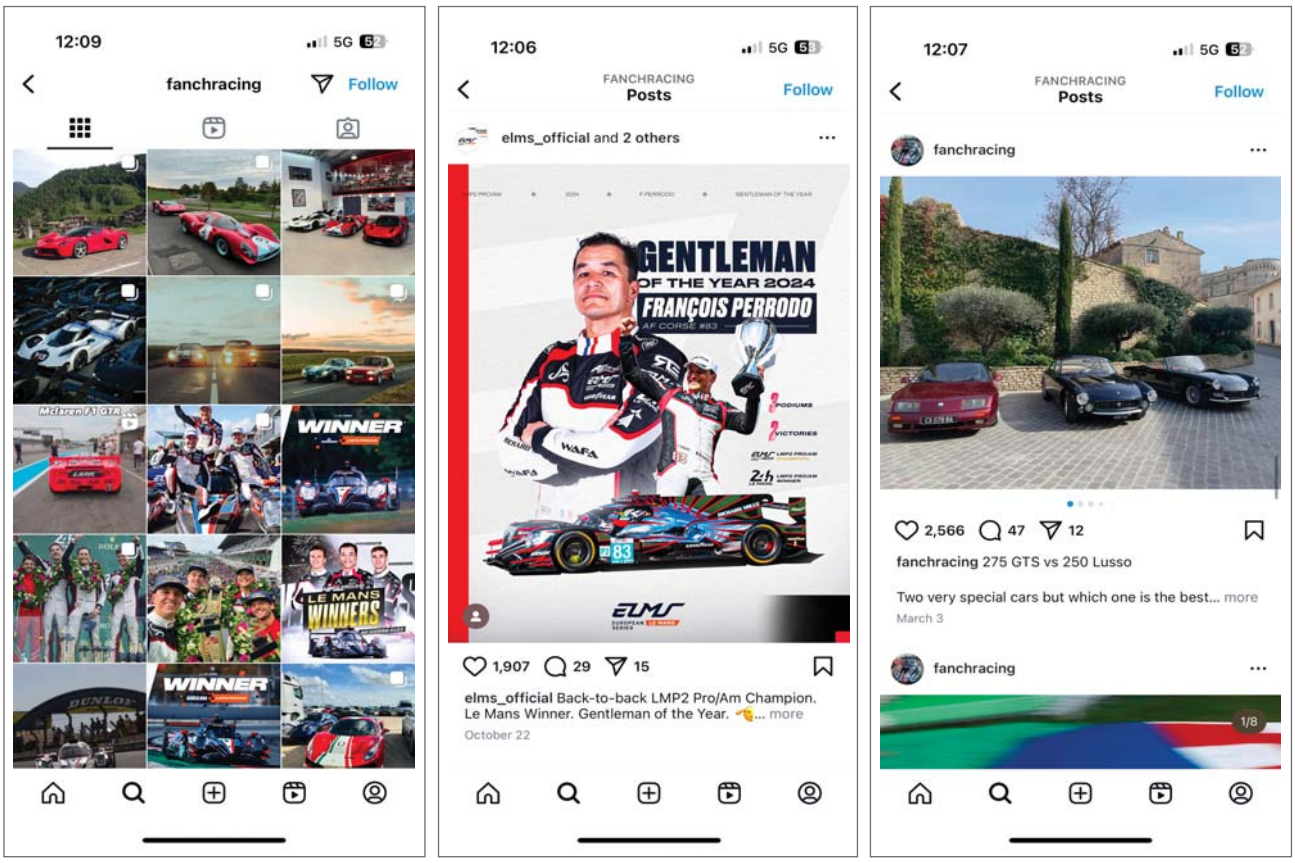

Source : EIA, basé sur des publications Instagram

Figure 17
Publications du président du groupe Perenco sur les réseaux sociaux peu avant et après l'explosion au Gabon.

L'explosion s'est produite le 20 mars 2024. Selon l'enquête d'EIA, le groupe Perenco a déployé une stratégie de gestion de crise prioritaire à la suite de la catastrophe. Cette stratégie a impliqué de multiples prises de décisions urgentes et sensibles, notamment le déploiement d'une cellule de crise à Becuna ; la convocation d'experts indépendants pour enquêter ;[78] et l'appel à des experts médicaux pour aider à l'identification des personnes décédées (voir section 2.5). Alors que la stratégie de gestion de crise de l'entreprise était pleinement mise en œuvre, François Perrodo se préparait pour ses prochaines courses et compétitions. Des publications sur Instagram et les résultats de courses indiquent que du 12 au 14 avril, il a participé, et remporté, la catégorie pro-am mixte aux 4 Heures de Barcelone, une course automobile d'endurance ;[79] et que le 5 mai, il a participé aux 4 Heures du Castellet, une autre course d'endurance.[80] Ce n'est qu'après ces deux courses que le président s'est rendu au Gabon, où il aurait rencontré le président gabonais de la transition, le général Brice Oligui Nguema, accompagné du directeur général du groupe Perenco, Armel Simondin, du directeur national de l'époque, Adrien Broche, et du directeur national adjoint de l'époque, Nestor Aworett.[81]

En effet, M. Simondin joue un rôle de leadership crucial lors de crises telles que la catastrophe de Becuna, en supervisant la gestion de la crise, en prenant les décisions urgentes pour le projet et assurant la supervision générale de l'entreprise.

3.2 Un directeur général de confiance basé au Royaume-Uni

Comme l'a expliqué un cadre supérieur du groupe Perenco aux enquêteurs d'EIA : « C'est une entreprise familiale, mais je réponds toujours au DG, au DG de l'entreprise. » Au cours des 17 dernières années, le groupe Perenco a effectivement été dirigé par ses directeurs généraux (DG) basés à Londres (Figure 18), Jean-Michel Jacoulot (de 2007 à 2016),[82] Benoît de la Fouchardière (de 2016 à 2024),[83] et Armel Simondin (depuis 2024), selon les conclusions de l'EIA.[84] Tous les DG du groupe Perenco ont apparemment obtenu leur poste et gagné la confiance de la famille Perrodo grâce à une longue carrière au sein du groupe avant leur promotion. L'actuel directeur général, Armel Simondin, travaille dans l'entreprise depuis 13 ans et fait partie d'un cercle étroit qui est en communication directe avec le président et le reste de la famille Perrodo. Les anciens directeurs généraux, Benoît de la Fouchardière et Jean-Michel Jacoulot, sont aussi issus des rangs de l'entreprise et, après de longues carrières chez Perenco – respectivement 19 et 12 ans – ont été promus à ce poste.

3.3 Des dizaines de filiales opérationnelles « indépendantes »

Selon les conclusions d'EIA, le groupe Perenco est composé d'au moins une centaine de filiales réparties dans 14 pays où la société produit du pétrole et du gaz. Le groupe affirme que les filiales qui sont responsables de l'exploitation du pétrole et du gaz sont indépendantes et autonomes. Cette affirmation a été répétée à de multiples reprises dans des communications publiques et dans des documents soumis à des tribunaux ou à des instances d'arbitrage. Comme l'a expliqué au journal Le Monde un employé non identifié de Perenco en 2019 : « Nos activités congolaises sont gérées par notre filiale, qui est indépendante. »[85] Le groupe Perenco a utilisé cette justification dans le cadre d'une procédure devant le point de contact national (PCN)[86] français de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant l'impact des activités du groupe sur les droits humains et l'environnement en Tunisie:

« Lors de la réunion de médiation, Perenco a reconnu qu'elle n'avait pas de politique de diligence raisonnable, et au niveau du groupe non plus. Perenco France a rappelé que les filiales de Perenco sont indépendantes et que la direction générale du groupe, basée en Angleterre, est en charge de la responsabilité environnementale et sociale (« RSE »). Perenco dispose de politiques thématiques qui constituent la "philosophie" du groupe et sont déclinées localement par les filiales ».[87]

Dans le cadre d'une procédure judiciaire en France, le groupe Perenco a réitéré cette affirmation en déclarant que ses filiales « conservent la maîtrise des orientations stratégiques qui guident leurs projets et leur gestion opérationnelle »[88] Comme le note le PCN français de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises, le groupe se décrit comme une « organisation très décentralisée ».

3.4 Une société française, prestataire de services pour toutes les filiales

Le groupe Perenco décrit sa structure organisationnelle comme un réseau de filiales indépendantes opérant dans différents pays, supervisées par un directeur général et une équipe de direction basés au Royaume-Uni. Entre ces deux niveaux se trouve Perenco France, un « prestataire de services » technique spécialisé qui, selon la société, n'a pas d'autorité formelle.

Source : EIA

Figure 18
Entrée des bureaux du groupe Perenco à Londres.

Source : EIA

Figure 19
Entrée des bureaux du groupe Perenco à Paris.

Perenco France est une société anonyme domiciliée en France avec son siège social à Paris (Figure 19). En 2020, elle a modifié ses statuts, passant d'une société directement responsable de l'exploration pétrolière à une société ayant un objet plus général, spécialisée dans la « fourniture de services et d'études » liés à l'exploitation pétrolière (encadré 5). Selon les termes du directeur général de Perenco France, Eric Iwochewitsch :

« L'activité de Perenco France se concentre sur l'apport d'expertise aux différentes sociétés d'exploitation du groupe Perenco pour répondre à leurs besoins opérationnels sur site et sur base, à leurs besoins d'études de développement et à l'appui technique dont elles peuvent avoir besoin. »[89]

Cette nouvelle définition de l'objet social de la société française du groupe Perenco est soulignée dans son rapport annuel extra-financier publié en 2023. Dans ce document de 55 pages, le nouveau rôle de l'entreprise y est mentionné seize fois. L'entreprise et ses employés sont décrits comme des spécialistes offrant « soutien », « expertise » et « conseil » à toutes les « filiales opérationnelles » situées dans le monde entier :

« En tant que fournisseur d'expertise technique du groupe Perenco, Perenco France offre une gamme complète de services techniques aux autres sociétés du groupe pour répondre à leurs besoins dans des domaines tels que le forage, les opérations, les projets, la sciences de la Terre, les ressources humaines, le juridique et l'informatique. Perenco France offre un support technique sur mesure, allant de la simple étude au développement de projets clés en main, en concevant des solutions innovantes adaptées aux besoins spécifiques des sociétés du groupe Perenco. Ces dernières conservent la maîtrise de l'orientation stratégique et de la gestion opérationnelle de leurs projets. Par ailleurs, Perenco France met à disposition des sociétés du groupe un personnel hautement qualifié et expérimenté. Le personnel peut être déployé sur site ou sur base, sous forme d'expatriation de longue durée ou en rotation, afin de répondre efficacement à leurs besoins opérationnels. »[90]

La nouvelle version du rôle de Perenco France au sein du groupe est confirmée dans un document judiciaire obtenu par les enquêteurs d'EIA. Expliquant la relation entre la société établie en France et les sociétés établies en RDC, Perenco France a déclaré qu'elle « n'est pas la société-mère du groupe auquel elle appartient, pas plus qu'elle n'est la société-mère des sociétés congolaises visées dans l'assignation et qui sont actives en RDC. »[92] Selon cette description, Perenco France n'aurait aucune autorité hiérarchique, aucun contrôle et donc aucune responsabilité sur les activités menées par les filiales du groupe Perenco situées en RDC (ou dans tout autre pays). Ce point est essentiel car il pourrait conduire à ce que les filiales du groupe Perenco soient juridiquement seules responsables des dommages associés à leurs activités d'extraction de pétrole. Cette présentation d'une absence de contrôle et de responsabilité associée se reflète étroitement dans la manière dont l'entreprise se présente auprès du PCN français de l'OCDE :

« Perenco a expliqué que les filiales de la société sont indépendantes et disposent d'une large autonomie, mais qu'elles rendent des comptes à la direction générale de la société. Perenco France est un prestataire de services pour les filiales opérationnelles de la société et y déploie du personnel. Comme les autres entités de la société, Perenco France est rattachée à la direction générale de Perenco située à Londres. Par ses prestations de consulting et de ressources humaines, Perenco France entretient des relations d'affaires avec les autres entités de la société [...] Le PCN s'interroge néanmoins sur l'organisation très décentralisée de Perenco qui se caractérise par la responsabilisation des sociétés/filiales opérationnelles, notamment dans la gestion des risques liés aux questions sociales, à l'environnement et à la RBC. »[93]

Le PCN français, comme indiqué dans le paragraphe ci-dessus, a officiellement « remis en question » l'image que l'entreprise donne d'elle-même, à savoir celle d'une « organisation très décentralisée ». Les conclusions d'EIA remettent encore davantage en cause le discours officiel sur les processus de décision, l'autorité et le contrôle que la filiale française du groupe a maintenu depuis 2020.

ENCADRÉ 5.

LA MÉTAMORPHOSE DE PERENCO FRANCE

De 2005 à janvier 2020, Perenco France s'est juridiquement présentée comme directement impliquée dans « l'exploitation de gisements d'hydrocarbures et tous les services et l'ingénierie liés à l'industrie pétrolière ». La société française était explicitement responsable, selon ses statuts, des activités d'exploitation pétrolière menées par le groupe. En 2020, l'entreprise a modifié la description de ses statuts par « la fourniture de tous les services et études ainsi que toutes les activités connexes concernant les opérations en mer et à terre, en particulier (...) liées à l'exploration et à la production de pétrole en mer et à terre, ainsi que l'ingénierie de reconnaissance et la supervision technique concernant l'exploitation, l'extraction, la transformation et le transport d'hydrocarbures. »[91] Selon cette nouvelle description, Perenco France fournit des services aux filiales de Perenco et assure la supervision technique de ses opérations, sans être formellement responsable de la production de pétrole et de gaz.

4. COMMENT LE GROUPE FONCTIONNE DANS LES FAITS

L'enquête de l'EIA révèle qu'il existe un décalage important entre la façon dont le groupe Perenco présente le rôle de Perenco France et la façon dont la société française, dont le siège est à Paris, entretient réellement des relations avec les autres sociétés du groupe Perenco dans les pays producteurs de pétrole. Les conclusions d'EIA indiquent que, pour certaines fonctions clés, le bureau du groupe Perenco à Paris joue le rôle d'un co-siège avec son bureau de Londres. Une source haut placée au sein du groupe Perenco décrit d'ailleurs sans ambiguïté un groupe à « deux sièges », l'un situé à Londres et l'autre à Paris.

Toutefois, le groupe Perenco présente publiquement une image très différente, affirmant que ses filiales opèrent de manière indépendante et que son siège social se trouve aux Bahamas, lieu de son enregistrement principal. Cette affirmation a permis jusqu'à présent de protéger les sociétés du groupe basées à Londres et à Paris de tout contrôle réglementaire ou judiciaire au Royaume-Uni et en France. Pour évaluer de manière critique les affirmations de l'entreprise, il est essentiel de comprendre ce qui constitue un siège social dans la littérature académique et dans l'industrie pétrolière.

4.1 Ce qui constitue un siège social

L'image que le groupe Perenco donne de sa propre structure de gouvernance reflète une interprétation limitée de ce qui représente la direction d'une entreprise, à savoir son siège social c'est-à-dire l'endroit où la société est légalement domiciliée. Cette définition de la direction d'une entreprise n'est pas appuyée par la littérature spécialisée sur les sièges, qui détaille un ensemble complexe et interdépendant de fonctions qui déterminent si un bureau est ou non la direction d'un groupe.[94]

L'industrie pétrolière et gazière se caractérise par des niveaux élevés d'intensité capitalistique et de complexité technique.[95] Cela nécessite une approche commerciale que la littérature académique qualifie de « planification stratégique » ou de « contrôle stratégique », avec une siège très impliqué qui joue un rôle direct dans les activités de ses filiales.[96]

ENCADRÉ 6.

« LAISSER BEAUCOUP D'ARGENT SUR LA TABLE » : UN EXPERT MET EN DOUTE LE DISCOURS DU GROUPE PERENCO

Le modèle que le groupe Perenco prétend utiliser correspond à ce que le professeur David Collis de la Harvard Business School décrit comme un modèle « multinational,[97] » dans lequel les filiales se voient accorder un contrôle et une autonomie significatifs sur leurs opérations dans les pays où elles opèrent.

Si ce modèle est répandu dans des secteurs tels que le capital-investissement et les biens de consommation emballés, M. Collis note qu'il est très rare dans le secteur de l'énergie : « En réalité, la plupart des entreprises du secteur de l'énergie se situent à l'autre extrémité du continuum, c'est-à-dire qu'elles sont beaucoup plus intégrées verticalement, beaucoup plus coordonnées, beaucoup plus dirigées, contrôlées et influencées par le siège social. C'est beaucoup plus typique ».

M. Collis fait remarquer que le pétrole et le gaz sont des activités intrinsèquement globales, ce qui signifie que la coordination et l'intégration entre les zones géographiques par un siège social présenteraient des avantages significatifs, et que le fait de ne pas surveiller les filiales d'une grande entreprise énergétique au niveau mondial pourrait entraîner un risque important sur le plan de la réputation, sur le plan juridique et sur le plan financier. M. Collis note que si un modèle multinational est théoriquement possible pour une entreprise du secteur de l'énergie, « cela signifie qu'elle risque de laisser beaucoup d'argent sur la table ».

Cette conclusion est confirmée par David J. Collis, professeur assistant à la Harvard Business School. Selon M. Collis, les grands groupes énergétiques internationaux ont généralement des sièges qui sont directement impliqués dans les opérations des filiales de leur groupe et qui les contrôlent. Comme il l'explique, « certaines fonctions font partie intégrante de l'entité dans son ensemble, comme la sécurité, la santé et l'environnement. C'est donc une des raisons fondamentales pour lesquelles je m'attends à ce qu'une grande entreprise du secteur de l'énergie ait un contrôle beaucoup plus direct de la part du siège. » L'autre raison essentielle du rôle centralisé du siège dans le secteur du pétrole et du gaz est due à une série de fonctions vitales partagées entre toutes les filiales de production, notamment la planification économique, les décisions d'investissement et l'allocation des ressources critiques. Comme l'a expliqué M. Collis, tous ces aspects doivent être abordés du point de vue du portefeuille dans son ensemble : « Il y a des questions cruciales auxquelles on ne peut tout simplement pas répondre au niveau des filiales, par exemple quel sera le prix du pétrole dans 30 ans ? Il n'est pas possible qu'une filiale prenne une décision sur le prix du pétrole à 3 dollars et qu'une autre prenne une décision sur le prix du pétrole à 300 dollars. Une coordination stratégique et étroitement contrôlée entre les filiales de production est nécessaire. » Sans cette planification, un grand groupe pétrolier et gazier serait économiquement inefficace, ce qui est en contradiction avec la trajectoire et le business model du groupe (cf. section 1 et encadré 6).

Bien que la littérature sur les sièges et leurs rôles soit abondante et diverse,[98] les experts s'accordent généralement sur quatre fonctions clés jouées par le siège d'une entreprise. Ces fonctions sont les suivantes : des activités de « contrôle », par lesquelles le siège exerce un contrôle sur les décisions stratégiques clés prises par ses filiales ; des fonctions de création de valeur, par lesquelles le siège décide de l'affectation des ressources à l'échelle de l'entreprise ; de la fourniture de services partagés ; et des fonctions obligatoires, telles que la déclaration fiscale et la gestion financière.[99] Comme expliqué dans les paragraphes suivants, la filiale française du groupe Perenco remplit en pratique ces quatre fonctions vitales pour le groupe, et de ce fait représente un siège caché, ou fantôme, de l'entreprise.

4.2 Activités de contrôle

Bien que le groupe Perenco, par l'intermédiaire d'une série de holdings, soit ultimement enregistré aux Bahamas (cf. section précédente), l'enquête de l'EIA montre que la société des Bahamas n'a pas le contrôle des activités clés et ne fixe pas les priorités de l'entreprise. Plusieurs employés de longue date du groupe Perenco, tous impliqués dans les activités de production pétrolière, sont restés perplexes lorsque les enquêteurs d'EIA les ont interrogés sur le rôle éventuel du bureau des Bahamas dans les activités quotidiennes des filiales de la société (encadré 7). A contrario, ces employés, qui ont tous travaillé plus de dix ans pour le groupe, ont unanimement indiqué que le personnel de Perenco France exerçait un pouvoir de contrôle sur le personnel basé dans les pays producteurs de pétrole. L'un d'entre eux explique :

« **EIA** : Je ne comprends pas : Perenco ici [RDC], c'est géré ici ou c'est géré en France ? Qui est-ce qui prend les décisions stratégiques ?
Source : Celle qui est ici est une marionnette. Les décisions viennent de la France. »

Comme nous l'avons vu, l'une des principales fonctions d'un siège social est son activité de contrôle, c'est-à-dire son contrôle des décisions stratégiques clés prises par les filiales. Les entretiens d'EIA avec plusieurs employés actuels et anciens du groupe Perenco – bases tant dans les bureaux parisiens que dans les bureaux des filiales productrices de pétrole – ont révélé que les bureaux de Paris et de Londres exerçaient un degré élevé de contrôle hiérarchique sur les filiales du groupe. Au cours de ces entretiens, les sources ont explicitement et indifféremment désigné Paris et Londres comme les « sièges », la « direction » et les « sociétés mères » du groupe. Elles ont explicitement expliqué aux enquêteurs que la « direction » de la société se trouvait dans ces deux bureaux. Ils ont indiqué que le bureau de Paris dirigeait par exemple les départements conditionnement des puits, forage, développement commercial, ressources

ENCADRÉ 7.

BAHAMIAN FACADE

La réalité de la gestion d'une multinationale du pétrole et du gaz exclut la possibilité que le bureau du groupe Perenco aux Bahamas joue un rôle fonctionnel dans la gestion ou la vision stratégique de l'entreprise. EIA a contacté le bureau du groupe aux Bahamas et a été mise en relation avec un homme qui, selon les conclusions d'EIA, ne semble pas être un salarié du groupe. L'individu a d'ailleurs renvoyé l'enquêteur d'EIA vers les bureaux londoniens de la société, en précisant « qu'ils [Perenco] aiment tout centraliser. » Une source bien placée au sein d'une filiale productrice de pétrole du groupe a déclaré qu'elle n'avait jamais eu de contact avec le bureau des Bahamas :

EIA : « A votre avis, selon votre expérience dans la société, l'existence d'un siège social aux îles Bahamas, ça n'a rien à voir avec la gestion quotidienne du groupe ? »
Source : « Non, ça n'a rien à voir. J'ai jamais entendu parler de Bahamas. J'ai toujours entendu parler de la France et de l'Angleterre.»

Ces explications, ainsi que l'absence d'informations disponibles sur les employés à temps plein du groupe Perenco ayant des responsabilités fonctionnelles aux Bahamas, indiquent que le bureau des Bahamas ne joue aucun rôle significatif dans la gestion de l'entreprise. L'enregistrement au Bahamas, comme pour de nombreuses sociétés, permet en pratique de réduire les contraintes et risques juridiques et fiscaux de la société au Royaume-Uni, en France et ailleurs. Le « siège » du groupe Perenco aux Bahamas fait apparemment partie d'une structure d'entreprise plus large composée de nombreuses sociétés écrans.[100]

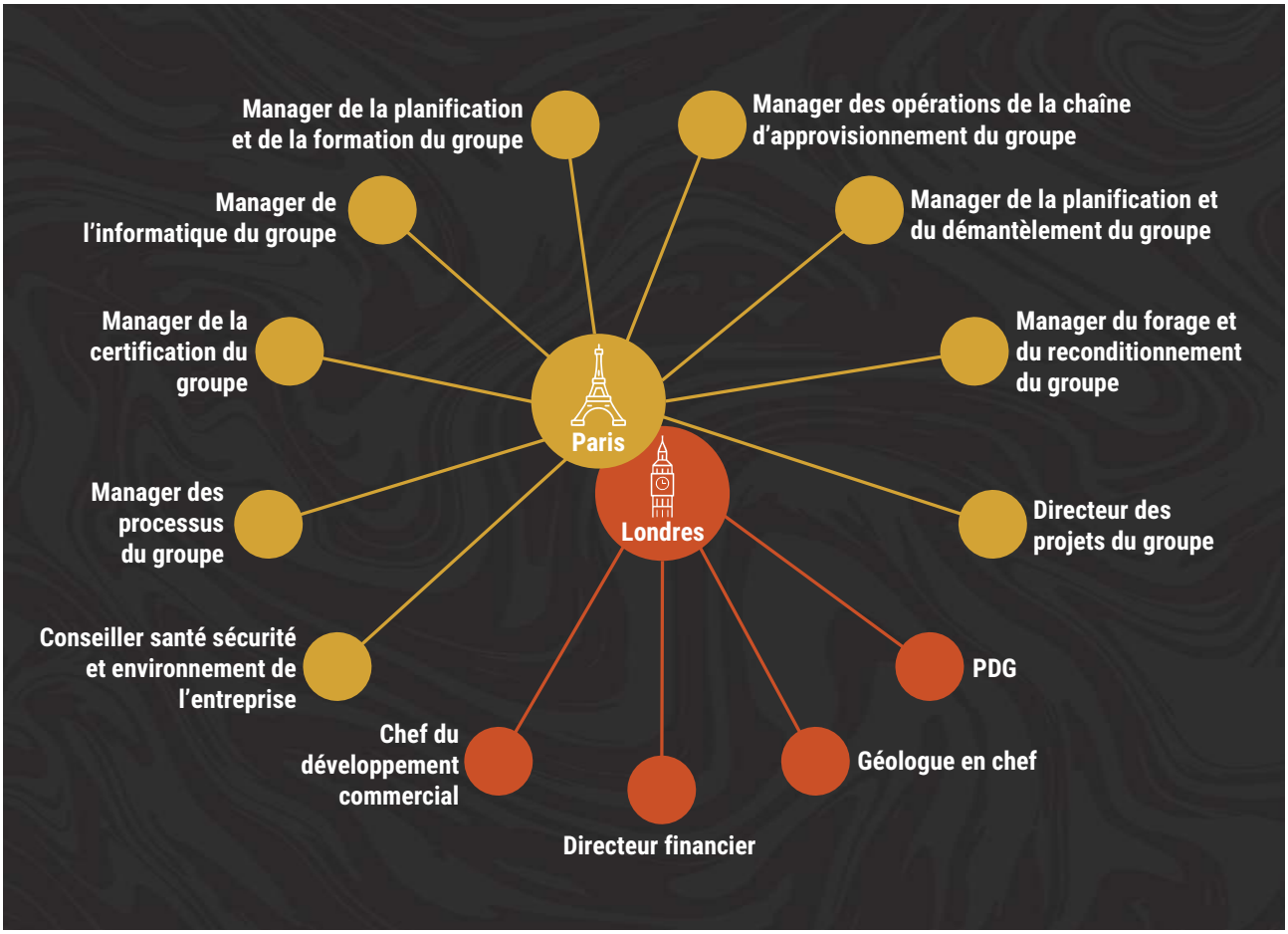

Source : EIA

Figure 20
Positionnement des cadres supérieurs du groupe Perenco.

humaines et opérations, tandis que Londres dirigeait les divisions financières et géosciences.

Cette centralisation du pouvoir de décision à Paris et à Londres et la complémentarité managériale entre les deux sont confirmées par une analyse de plusieurs centaines de profils LinkedIn d'employés actuels et anciens du groupe Perenco, dont 120 profils de managers, directeurs, experts et ingénieurs basés à Paris (illustration 20). L'analyse d'EIA et les discussions avec de multiples sources indiquent que les employés basés à Paris sont les responsables hiérarchiques d'employés situés dans le monde entier (figure 20). Le personnel basé à Paris exerce un contrôle direct sur les décisions et actions prises dans les filiales opérationnelles concernant la production de pétrole et la gestion des dommages résultant des opérations. Le personnel du groupe basé à Londres supervise les finances et la gestion de haut niveau de l'entreprise. Ensemble, les bureaux de Londres et de Paris remplissent toutes les fonctions clés d'un siège, telles qu'elles sont définies dans la littérature académique et telles que décrites par tous les employés avec lesquels les enquêteurs d'EIA se sont entretenus.

Un ancien responsable pays du groupe Perenco explique la hiérarchie établie dans les faits par les sièges britannique et français, via « les responsables », sur les filiales de l'entreprise :

« **Source** : Vous pouvez conseiller. Vous pouvez dire ce que vous pensez, pourquoi, et tout... Mais en fin de compte, les responsables... Dès qu'ils prennent une décision, c'est votre nouvelle direction. »

Les conclusions d'EIA montrent que l'entreprise est, contrairement à ses dires, très centralisée. Une source, qui a travaillé pour plusieurs importantes compagnies pétrolières, estime que le degré de centralisation du groupe Perenco est inhabituel pour les entreprises du secteur pétrolier et gazier. Cette structure centralisée et hiérarchique repose sur les relations entre le personnel des sièges et le personnel des filiales dans les pays producteurs en termes de management et de compte-rendu. Un ancien directeur pays a déclaré aux enquêteurs d'EIA que ses « patrons » – les personnes à qui il rend directement compte et qui lui donnent des ordres – se trouvent à la fois à Paris et à Londres, en fonction de la nature du problème. Les directeurs nationaux du groupe Perenco rendent compte et répondent aux responsables de départements situés à Paris

Pays	Directeur national	Nationalité
Congo	Stéphane Barc	Français
Gabon	Adrien Broche	Français
RDC	Frédéric Kiepferle	Français
Cameroun	Yves Postec	Français
Tchad	Eric Josseron	Français
Tunisie	Benoit Robert	Français
Vietnam	Alexis Heydenreich	Français
Royaume Uni	Jonathan White	Britannique
Trinité-et-Tobago	Gregoire de Courcelles	Français
Brésil	Damien Szyska	Français
Colombie	Gael Piardet	Français
Guatémala	Ludovic Malcoste	Français
Mexique	Gilles d'Argouges	Français
Turquie	Cyril Thiebaut	Français

Source : EIA sur la base d'informations publiques

Figure 21
Pays d'origine des directeurs nationaux du groupe Perenco en mars 2024.[101]

ou à Londres, ou au directeur général, a-t-il expliqué. Cette même source a également précisé que, du point de vue du contrôle, Paris est un centre de décision pour le groupe et ses filiales, ce qui est loin d'être le prestataire de services que la société prétend être.

Contrairement à l'image donnée publiquement par le groupe Perenco, des *insiders* décrivent comment les employés des filiales du groupe Perenco sont invités à utiliser leur expertise technique et leurs connaissances locales pour soutenir les décisions prises par les cadres supérieurs situés à Londres et à Paris et non l'inverse. Ces acteurs internes expliquent que le rôle des directeurs pays est de « mâcher le travail » pour que les cadres parisiens et londoniens comprennent la problématique, qu'ils aient une vue d'ensemble, une idée des options disponibles et puissent prendre la bonne décision pour le groupe. L'un des membres du groupe a expliqué:

« **EIA** : Votre modèle est très centralisé en termes de prise de décision. Est-ce vrai ?
Source : Pour les grandes décisions, oui. Après... comment vous arrivez à faire les choses...
EIA : Je ne parle pas du quotidien...
Source : Nous travaillons pour la famille et nous sommes là pour soutenir les patrons, leur faciliter la vie.
EIA : Comment définissez-vous un gros problème, un petit problème, est-ce que cela se mesure à la somme d'argent en jeu ?
Source : Nous avons une matrice selon le montant. Même pour un petit trou [dans un oléoduc] on doit passer par le siège... même pour une petite fuite sur une plateforme. »

Selon les conclusions d'EIA, le contrôle que les bureaux de Paris et de Londres exercent sur les filiales est ancré dans la relation étroite établie entre les cadres supérieurs situés à Paris et à Londres et les expatriés situés dans les filiales du groupe. L'entreprise envoie des expatriés pour gérer ses filiales et rendre compte au siège. Ils sont stratégiquement nommés et déplacés d'un pays à l'autre à la discrétion des cadres supérieurs, parfois avec peu de préavis ou avec des changements de destination de dernière minute. Ces décisions d'affectation des expatriés du groupe dans les filiales opérationnelles sont unilatérales et viennent le plus souvent du siège parisien chargé de la gestion des ressources humaines. Comme l'a expliqué une source, les filiales fonctionnent indépendamment les unes des autres, et c'est donc le département des ressources humaines à Paris qui est responsable des décisions prises en ce qui concerne la rotation des expatriés entre les filiales ainsi que la coordination inter-filiales et au niveau du groupe. Comme une source l'a expliqué, ce sont ces responsables

qui gèrent ce jeu complexe de « chaises musicales », pour lequel parcours professionnel individuel, niveau d'expertise, et besoin locaux doivent être mis à l'unisson pour chacune des filiales productrice du groupe.

Ces expatriés sont constamment en contact avec les cadres et directeurs de départements basés à Londres et Paris via courrier électronique et par téléphone. Les informations clés de la gestion de l'entreprise sont constamment partagées au sein de ce cercle très fermé. Toutefois, comme une source l'a expliqué un « mur » existerait entre ce groupe soudé et les employés locaux en termes de partage d'information et de confidentialité. Il est très courant que les expatriés soient européens, principalement français et britanniques, selon de nombreuses sources. En outre, il semble, selon l'analyse d'EIA, que tous les directeurs nationaux soient français et aient été formés en France, à l'exception du directeur de la filiale britannique chargé de la production nationale au Royaume-Uni, qui semble être un citoyen britannique (figure 21). Plusieurs sources travaillant dans les filiales d'Afrique centrale ont décrit un environnement de travail ségrégué, où les « blancs » sur place sont en communication constante avec les « gens de Paris » et « donnent des ordres à tout le monde ». Plusieurs employés du groupe Perenco ont qualifié ce modèle de « néocolonial », car il semble que très peu de centrafricains soient invités à participer aux discussions ou à prendre des décisions sur les priorités des filiales et l'impact sur leur vie. Une source d'une filiale centrafricaine décrit les expatriés et leurs patrons à Paris et à Londres de la manière suivante :

« **Source** : C'est un groupe restreint. C'est vraiment un groupe restreint. Ce sont des gens qui n'acceptent pas de partager. Ils ne peuvent pas partager des réunions comme ça avec nous, ils seraient dévoilés, il y a des choses qui vont sortir.
EIA : Je vois. Donc seulement par exemple, le directeur de la filiale [nom du pays], est celui qui est en contact avec les chefs à Paris ou à Londres, mais les autres employés…
Source : Évidemment, non.
EIA : Donc même à l'intérieur de l'entreprise, c'est une entreprise qui est presque quand même, assez, comme vous dites, un groupe restreint, centralisé, et la circulation de l'information est très contrôlée.
Source : Très contrôlée. Très contrôlée. Sur le site pétrolier, nous sommes au [nom du pays], mais les expatriés, disons entre guillemets les blancs, sont nombreux et ont des postes de responsabilité. Ils tiennent des réunions même à huis clos. Ou personne d'autre n'y assiste.
EIA : C'est vrai?
Source : Bien sûr. […]
EIA : Et en fait ils sont en charge des opérations ?
Source : Bien sûr. Responsable d'électricité, responsable production, responsable instrumentation, ce sont les chefs de ces départements là. Lorsqu'ils ont une réunion avec Paris, il n'y a personne du [nom du pays], puisque c'est entre eux. Donc ce sont eux qui donnent l'information en temps réel à Paris. Même si ce sont des personnes du [nom du pays] qui fournissent ces informations-là à partir du travail qu'ils font sur le terrain, mais ce sont eux [les blancs] qui relaient à Paris. »

4.3 Création de valeur

La création de valeur est une priorité de l'entreprise que les cadres supérieurs de Paris et de Londres surveillent de près. Les sources qui ont parlé aux enquêteurs de l'EIA ont souligné les multiples facettes de cette priorité. L'une d'entre elles concerne la planification annuelle ou triennale obligatoire, que les filiales proposent mais qui doit être présentée, discutée et approuvée par les cadres supérieurs basés à Paris et à Londres avant d'être mise en œuvre.

« **Source** : En gros, nous [les filiales dans les pays producteurs de pétrole] expliquons ce que nous voulons faire techniquement, puis nous expliquons quel serait le coût. En général, nous organisons une réunion avec le propriétaire et l'ensemble de la direction, où toutes les filiales sont réunies. Nous pouvons proposer quelque chose sur le plan financier ou technique, mais au final, c'est la direction qui prend tout en compte et qui dit : "D'accord, parfait, vous pouvez le faire cette année", ou "Celui-ci non, vous devez le reporter". Nous avons également des ressources – financières mais aussi humaines – limitées, ce qui signifie que si, pour un projet donné, vous avez besoin de ressources du siège, celui-ci doit également [approuver] ce que vous pouvez faire ou non. »

Le rôle joué par le personnel de Paris et de Londres dans la création de valeur est particulièrement évident en RDC (figure 22). Selon certaines sources, ce personnel a pris à plusieurs reprises des décisions visant à limiter la concurrence d'autres entreprises cherchant à exploiter les combustibles fossiles dans le pays.

« **Source** : La politique de travail de Perenco, est celle qui consiste à éviter la concurrence, éviter l'émulation. Perenco dépense beaucoup d'argent pour que d'autres sociétés concurrentes ne viennent pas s'implanter au Congo. Ils veulent se définir en absolue. […] Ils ne vont pas ouvrir le jeu. Je les connais. Nous avons par hasard un problème avec Perenco à Moanda. La production onshore/offshore, il y a excès de gaz, le gaz est brûlé à la torche pour maintenir la production pétrolière. Nous avons été sollicités par des investisseurs qui voulaient récupérer le gaz brûlé à la torche, parce que vous ne gagnez rien. Mais ils ont refusé. »

Les cadres supérieurs conservent également le contrôle de la production pétrolière, qui est essentielle à la capacité de l'entreprise à créer de la valeur. Ce contrôle est particulièrement fort lorsqu'il s'agit de décider de la fermeture temporelle d'un puits. Comme l'illustre la tragédie de Becuna (voir ci-dessus), c'est le bureau de Paris qui est responsable en dernier ressort de la fermeture d'un puits pour la réalisation de travaux de maintenance, en raison de l'expertise technique et de l'autorité centrale de Perenco France. La crainte de licenciement ou le non renouvellement de contrats précaires que le groupe entretient auprès du personnel local, en cas de perte de production, démontre également le degré élevé de contrôle que Paris exerce sur la production pétrolière. Plusieurs sources ont déclaré que les bureaux de Paris et de Londres disposent également d'informations en temps réel sur l'état de la production des puits. Une source explique :

Figure 22
Torchage dans une installation du groupe Perenco en RDC.

« **Source** : Parce que lorsque la production est arrêtée, même le management à Paris est au courant.
EIA : Ah bon?
Source: Bien sûr ! La plupart du temps, ce qu'on nous dit c'est que Paris n'est pas content, on perd du temps, le puits est retardé, on perd des jours. La plupart du temps c'est qu'on parle de Paris. [...] C'est difficile. À cause de ça, nous avons dû changer toute l'équipe et en faire venir une autre, parce que Paris doit être satisfait, le puits doit redémarrer. [...] Je peux en parler, j'ai été sur Becuna. Je connais la pression qu'il y a à travailler sur ce puits. Croyez-moi, c'est vraiment difficile. Il faut aller vite pour que la production puisse redémarrer rapidement. [...] "Ne stoppez pas les puits" – c'est la devise de Perenco – "Il ne faut pas arrêter les puits pendant que vous travaillez, sans se référer d'abord à la hiérarchie."
EIA : Je vois. Donc, arrêter la production d'un puits essentiel, le puits le productif au pays, ça entraînerait une réaction de Paris plutôt négative ?
Source: Plutôt négative, effectivement.»

Une autre source affirme que les décisions majeures concernant la production de puits sont prises au siège, et en particulier à Paris :

« **Source** : Les grandes décisions sont prises à Paris. Parce que même lorsqu'on doit faire une opération de workover, par exemple sur un puits, on attend d'abord que Paris décide.
EIA : La décision de réaliser une opération de workover sur Becuna, cela a été prise à Paris ?
Source : Bien sûr, bien sûr. Becuna, en fait, c'est la plateforme ou se trouve le puits le plus productif de Perenco au Gabon. La décision vient de Paris. »

4.4 Fourniture de services partagés

Perenco France et son personnel sont impliqués dans la plupart des politiques phares et transversales du groupe. Ceci est notamment visible dans la stratégie d'adaptation au Covid, la planification stratégique triennale, l'intégration du personnel et le développement de la stratégie de développement durable au niveau du groupe. Cette fonction de prestation de services est publiquement reconnue par Perenco France. Comme l'a déclaré Eric Iwochewitsch, le directeur général de Perenco France :

« L'activité de Perenco France se concentre sur l'apport d'expertise aux différentes sociétés opérationnelles du groupe Perenco pour répondre à leurs besoins opérationnels sur site et sur base [dans les bureaux nationaux], à leurs besoins d'études de développement et au support technique dont elles peuvent avoir besoin. »[102]

Le rôle que joue le personnel basé à Paris dans la fourniture de services aux filiales de Perenco est illustré par la formation Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) gérée par Paris :

« Avant toute mission sur un site opérationnel d'une société du groupe Perenco, le personnel expatrié est tenu de participer à une formation QHSE. Cette formation obligatoire fait l'objet d'une évaluation qui donne lieu à la délivrance d'un certificat. Elle comprend une présentation exhaustive des différents risques auxquels les salariés peuvent être exposés au cours de leurs missions, quelle que soit leur localisation [...] En plus de la formation QHSE, une formation axée sur la sécurité est mise en place pour chaque métier. Une attention

particulière est portée au personnel expatrié appelé à fournir ses services sur les sites d'exploration-production des différentes sociétés opérationnelles du groupe. Composée majoritairement d'employés au profil technique, Perenco France propose un ensemble de formations internes et externes adaptées à leurs compétences spécifiques et aux équipements qu'ils sont amenés à manipuler. »[103]

Le fonctionnement du « Barge Training Center » du groupe Perenco, qui forme le personnel en Afrique centrale sur des sujets tels que le travail sur le terrain, le QHSE, la production et l'électricité,[104] révèle encore une fois le rôle de Perenco France en terme de fourniture de services partagés :

« Dans le cadre de ce projet, le groupe a demandé à Perenco France d'apporter son soutien à la création continue de contenus pédagogiques, à l'animation par du personnel expérimenté ainsi qu'à la gestion globale de la logistique du centre, en collaboration avec les départements des ressources humaines de chaque société du groupe concernée. »[105]

Un autre exemple est la stratégie climatique à l'échelle du groupe menée par des experts de Perenco France :

« Au-delà des émissions propres à Perenco France et décrites dans le paragraphe précédent, les ingénieurs de Perenco France contribuent activement à la réduction des émissions de CO_2 liées à l'activité du groupe (ses activités propres et sa chaîne de valeur) en développant des solutions innovantes qui affectent directement les phases de production et leur logistique. En 2022, les équipes techniques du bureau Perenco France ont participé à l'élaboration et au suivi de la stratégie de réduction des émissions du groupe Perenco, notamment à travers la consolidation de ses données d'émissions, la création de rapports détaillés et la mise en place de contrôles qualité. Par ailleurs, les équipes de Perenco France ont contribué à l'évaluation de la trajectoire du groupe Perenco à l'horizon 2030, en s'assurant que les objectifs fixés étaient à la fois ambitieux et atteignables. »[106]

La gestion de crise est un autre exemple du soutien que Perenco France apporte à l'ensemble des filiales opérationnelles de Perenco. Selon Perenco France :

« Notre équipe de direction est responsable en dernier ressort de l'identification et de l'atténuation des risques. Les risques importants sont signalés à notre conseil d'administration, qui examine et approuve la stratégie et les contrôles appropriés. Pour maintenir l'efficacité opérationnelle et la responsabilité dans tous les aspects de l'activité, nous avons adopté un système de division. »[107]

Deux sources ont confirmé le rôle joué par les cadres supérieurs à Paris et à Londres dans la gestion de la crise :

« **EIA** : A Perenco, qui est-ce qui gère les crises, quand il y a des crises ou sociales, ou politiques, ou des fuites, est-ce que ça se fait en RDC ou est-ce que ça se fait ailleurs ?
Source 1 : Ça se fait en France ou en Grande Bretagne.
Source 2 : Là où il y a le siège social.
EIA : C'est eux qui gèrent les crises ?
Source 2 : Oui, Paris, Londres.
Source 1 : Mais les crises sont mal gérées chez eux. Mal gérées. »

4.5 Fonctions obligatoires

L'une des principales fonctions d'une direction d'entreprise est de fournir une base de référence pour les « fonctions obligatoires » dans les filiales d'une entreprise. Selon le professeur David J. Collis de la Harvard Business School, ces fonctions comprennent des fonctions externes telles que les relations publiques, l'engagement des parties prenantes, la communication et la fiscalité ; des fonctions internes « mises en commun » au sein de l'entreprise pour partager l'apprentissage et l'expertise entre les filiales, telles que celles fournies par le bureau parisien de Perenco ; des fonctions « verticales » du siège vers les filiales, par lesquelles un siège social décide par exemple de l'allocation des ressources entre ses filiales ; et des activités « horizontales » ou de coordination au sein d'un groupe afin d'optimiser les performances de l'entreprise grâce à des économies d'échelle et à la gestion des risques.

Un aspect essentiel des fonctions obligatoires concerne l'engagement des parties prenantes externes, notamment en garantissant les meilleures relations possibles avec les autorités nationales des pays où le pétrole est extrait. Selon l'enquête d''EIA, le président du groupe Perenco, les cadres supérieurs basés à Paris et à Londres, ainsi que des employés locaux haut placés comme les responsables pays, ont souvent assumé ces fonctions. Comme l'a expliqué un ancien responsable national aux enquêteurs d''EIA, les responsables locaux des filiales sont simplement les « bras » ou les « mains » de l'entreprise – ils participent aux opérations quotidiennes. Mais leur rôle est différent de celui des employés qui représentent le groupe publiquement – qui sont eux le « visage » de l'entreprise – et du « cerveau » stratégique de l'entreprise. Les activités de « visage » (représentation publique de haut niveau) et de « cerveau » (planification stratégique et prise de décision) de l'entreprise sont menées par les cadres supérieurs des bureaux de Londres et de Paris, ont indiqué de nombreuses sources.

Les multiples visites des cadres du groupe Perenco dans les pays étrangers et les réunions de haut niveau avec les autorités illustrent les fonctions clés de représentation publique que le personnel de Paris et de Londres joue. Il s'agit par exemple de la visite de François Perrodo et de cadres supérieurs au Pérou pour une réunion avec le président de l'époque, Alan Garcia Perez, en 2009 ;[108] l'inauguration de l'usine de GPL de Batanga au Gabon, à laquelle a assisté François Perrodo en présence du président Oligui Nguema en 2023 ;[109] la visite du DG du groupe Armel Simondin à Trinité-et-Tobago pour des réunions gouvernementales de haut niveau en 2024 ;[110] et la visite du responsable du développement commercial du groupe, Denis Chatelan, avec le président Denis Sassou Nguesso en République du Congo en 2024.[111]

Selon l'enquête d'EIA, l'approbation et le suivi du budget des filiales opérationnelles sont d'autres tâches essentielles du personnel de Londres et de Paris. Le budget des dépenses d'investissement (CAPEX) et le

Source : L'organisation Secrétariat de la présidence – SEPRES; Ministère de l'Énergie et des Industries de l'énergie, Gouvernement de la république de Trinité-et-Tobago ; Congo Media Time ; Bureau du président du Gabon sur Instagram

Figure 23
Représentants haut placés du groupe Perenco au Pérou, à Trinité-et-Tobago, en République du Congo et au Gabon.[112]

budget des dépenses d'exploitation (OPEX) de la société sont préparés chaque année par les filiales, présentés par le directeur national et approuvés avant leur mise en œuvre par la direction générale à Paris et à Londres, ont découvert les enquêteurs. Une fois les budgets approuvés, les équipes des filiales sont responsables de leur exécution et du reporting associé, sous la supervision étroite de Londres et de Paris. Les filiales préparent par exemple des rapports budgétaires mensuels qui sont envoyés à Londres et à Paris, afin que les cadres supérieurs puissent superviser les performances économiques des filiales et prendre les décisions qui s'imposent si besoin est.

Cette supervision financière étroite et constante sont l'un des principaux moyens par lesquels le groupe Perenco garantit sa capacité à s'autofinancer, chaque filiale devant présenter toute au long de l'année, via la reddition de comptes mensuels, un *cash flow* positif (cf. ci-dessus). Lorsque les dépenses d'une filiale s'écartent sensiblement du budget prévu, avec un dépassement supérieur à 8 % du budget, la direction organise une réunion obligatoire. Au cours de cette réunion avec « tous les managers », les directeurs pays sont invités à expliquer la situation, leur plan pour y remédier et les éventuels besoins financiers vis-à-vis du groupe. Comme l'a expliqué une source, les cadres supérieurs basés à Londres et à Paris exercent une pression directe sur le personnel des pays pour qu'il ajuste les opérations afin de s'aligner sur le budget approuvé par Londres et Paris. Une source résume : « Lorsque les choses dévient, vous devez le justifier. Lorsque les choses se déroulent comme prévu, il faut quand même leur rendre des comptes. »

CONCLUSION

Selon l'enquête menée par EIA, le groupe Perenco est géré – de ses opérations quotidiennes à la gestion des crises, en passant par sa stratégie à moyen et long terme – par deux sièges sociaux complémentaires situés à Londres et à Paris.

Selon les experts, en raison d'un niveau de centralisation inhabituellement élevé, les cadres supérieurs de ces bureaux jouent un rôle central dans toutes les décisions prises et les activités menées par les filiales du groupe situées dans les pays producteurs de pétrole et de gaz.

Une analyse détaillée de l'incendie de la plateforme de Becuna, survenu au large des côtes gabonaises en mars 2024, qui serait l'un des accidents les plus meurtriers de l'histoire du groupe Perenco, étaye ces conclusions. Les cadres supérieurs du groupe Perenco basés à Paris semblent avoir joué un rôle majeur dans la prise des décisions qui ont conduit à la catastrophe ainsi qu'à celles prises suite à l'accident pour gérer les impacts négatifs sur le groupe. Plusieurs sources ont décrit le rôle du bureau parisien et de ses cadres en ce qui concerne la rétention d'information, la pression sur un témoin, et l'étouffement des résultats d'enquête.

En réponse à la lettre d'EIA proposant au groupe Perenco de répondre aux conclusions de l'enquête et d'offrir leurs commentaires, le représentant légal du groupe a informé EIA que ce dernier ne ferait aucun commentaire. La réponse complète du groupe est disponible à l'annexe 2 du présent rapport.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tout indique que les résultats de l'enquête demandée par le président gabonais semblent avoir été étouffés par de hauts fonctionnaires, apparemment en connivence avec le groupe Perenco. Les survivants de l'accident et les familles des victimes attendent toujours justice et indemnisations.

EIA RECOMMANDE QUE :

au gouvernement au Gabon:

- **Mettre en place un cellule d'enquête, placée directement sous l'autorité de la présidence, pour revoir l'audit technique sur l'accident de la plateforme de Becuna, rendre les conclusions publiques au plus tôt; pour ouvrir une enquête sur les allégations de rétention d'information, pression et corruption présumée d'un procureur; et pour réaliser une recherche de fond sur le traitement des travailleurs sur les plateformes pétrolières du groupe Perenco ;**
- **Suspendre les activités du groupe Perenco sur la plateforme de Becuna jusqu'à ce que la cellule d'enquête ait terminé ses travaux et que la sécurité des travailleurs soit assurée ;**
- **Exiger l'indemnisation immédiate des familles des victimes par le groupe Perenco.**

au gouvernements et à la justice en France:

- **Collaborer avec les gouvernements qui ont lancé des audits ou des enquêtes sur les activités du groupe Perenco dans leur pays, notamment en République démocratique du Congo (RDC) et au Gabon ;**
- **Enquêter sur le rôle du personnel de Perenco France et de la société française dans l'accident de la plateforme de Becuna et dans les allégations de dommages environnementaux liés aux activités du groupe, notamment en RDC, à Trinité-et-Tobago et au Guatemala.**

au groupe Perenco :

- **Indemniser intégralement les familles des victimes de l'accident de Becuna, y compris les travailleurs qui n'ont été que blessés et qui n'ont pas pu continuer à travailler ;**
- **Prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pollutions associées aux activités du groupe Perenco dans le monde entier, réparer les dommages environnementaux déjà occasionnés ainsi que les communautés affectées.**

ANNEXE 1: Multiples allégations d'incidents environnementaux, sociaux et liés au travail au sein du groupe Perenco

Le groupe Perenco a été impliqué dans un large éventail d'incidents présumés impliquant des réclamations pour dommages environnementaux ou des conflits avec les travailleurs ou les communautés locales. Une liste non exhaustive de ces incidents présumés au moment de la rédaction du présent rapport est fournie ci-dessous. Les cas survenus au Gabon, au Guatemala et en RDC, qui sont détaillés dans d'autres parties du présent rapport, ne sont pas inclus.

Amérique latine et Caraïbes

- **Trinité-et-Tobago** : trois travailleurs auraient été blessés sur la plateforme Teak Alpha, au large de Trinité-et-Tobago, après qu'un incendie se soit déclaré en janvier 2020.[1] Cet incident intervient après le décès d'Anthony Christopher sur le bloc TSP du groupe Perenco en 2019, à la suite duquel sa famille a critiqué la gestion de la situation par l'entreprise.[2] Des images satellites ont également fourni des preuves de probables fuites de pétrole associées aux installations offshore du groupe Perenco qui ont présumément causé des dégâts dommageables pour les moyens de subsistance des pêcheurs et les écosystèmes marins.[3]

- **Pérou** : signalement de cinq déversements présumés dans le bloc 67, exploité par le groupe Perenco, entre 2013 et 2020, ainsi que de 58 violations environnementales alléguées par l'Agence d'évaluation et de contrôle environnemental (OEFA) du gouvernement péruvien.[4] Le groupe Perenco a également déposé une injonction contre la création d'une aire de protection pour les peuples vivant en isolement volontaire au Pérou, dans le but présumé de poursuivre les forages dans la région.[5] Le groupe Perenco aurait nié l'existence de peuples vivant en isolement volontaire dans cette zone,[6] malgré les preuves photographiques de leur présence.[7]

- **Colombie** : une enquête menée en 2022 a allégué que le groupe Perenco aurait reçu plus d'amendes pour ses activités en Colombie que n'importe quel autre opérateur,[8] bien qu'il ne soit apparemment que le neuvième producteur du pays.[9] Les membres des communautés locales vivant autour des opérations du groupe ont affirmé que leurs terres et leurs sources d'eau avaient été endommagées et que l'entreprise n'avait pas effectué les investissements promis.[10] Plusieurs anciens membres du groupe paramilitaire Autodefensas Unidas del Casanare ont également allégué que le groupe Perenco avait fourni à l'escadron de la mort un soutien financier et en nature.[11]

- **Équateur** : le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements a estimé que 93 millions de dollars de coûts de remise en état étaient attribuables aux activités du groupe Perenco dans le pays. Le groupe Perenco a été condamné par la justice à payer quelque 54 millions de dollars.[12] Le gouvernement a décrit les conditions dans les blocs 7 et 21 comme une « catastrophe environnementale »,[13] tandis que les communautés locales ont dénoncé une pollution importante affectant leurs terres et leurs moyens de subsistance.[14]

Afrique

- **Pan Afrique** : une enquête de 2024 a révélé que les opérations du groupe Perenco en Afrique étaient associées à 66 millions de tonnes d'émissions de CO_2 provenant du torchage de gaz sur la période 2012-2022 – ce qui représente plus de 10 fois la quantité de CO_2 provenant du torchage par baril de pétrole brut produit par TotalEnergies.[15]

- **République du Congo** : le parquet national financier français aurait ouvert de multiples enquêtes sur les activités du groupe Perenco en République du Congo, notamment sur des soupçons d'emploi fictif d'un membre de la famille de l'ancien ministre des Hydrocarbures et une enquête sur l'attribution de champs offshore en 2017.[16] Dans ce même pays, les émissions provenant du torchage associé au permis Tchibeli-Litanzi II auraient été multipliées par trois en 2022.

- **RDC** : en 2022, les ONG françaises Sherpa et Amis de la terre France ont intenté une action en justice contre Perenco SA en France pour ce qu'elles décrivent comme une « pollution chronique de l'eau, de l'air et du sol » liée aux activités du groupe en RDC.[17] L'affaire est toujours en cours au moment de la rédaction du présent rapport.

- **Tunisie** : une enquête de 2022 a mis en évidence les risques environnementaux présumés liés à l'utilisation par le groupe Perenco de la fracturation hydraulique (ou « fracking »).[18] Les scientifiques consultés dans le cadre de l'enquête ont exprimé leur inquiétude quant à la probabilité que la fracturation hydraulique exacerbe la pénurie d'eau souterraine dans la région de Kebili et ont indiqué que les activités de l'entreprise pourraient avoir contribué à des niveaux potentiellement dangereux de contamination de l'eau souterraine par des éléments toxiques associés à l'extraction d'hydrocarbures.[19]

Europe

- **Royaume-Uni** : une rupture sur un oléoduc dans le champ pétrolier de Wytch Farm du groupe Perenco au Royaume-Uni a entraîné une fuite dans le port de Poole, un lieu considéré comme ayant un intérêt scientifique particulier par le gouvernement britannique.[20] Des rapports ultérieurs ont allégué que l'entreprise n'avait pas tenu compte de centaines d'avertissements critiques en matière de sécurité avant la fuite.[21]

- **Luxembourg** : Une enquête menée en 2022 a allégué que les bénéfices du groupe Perenco transitent par des paradis fiscaux tels que le Luxembourg, Guernesey et les Bahamas, avant d'être investis dans l'immobilier et d'autres biens à travers l'Europe.[22]

ANNEXE 1: RÉFÉRENCES

1. "Perenco: 3 Workers Injured after Fire on Teak Alpha Platform | Loop Trinidad & Tobago," Loop News, January 30, 2020, https://tt.loopnews.com/content/perenco-3-workers-injured-after-fire-teak-alpha-platform?utm_source=chatgpt.com.
2. "Relatives Demand Answers in Offshore Worker's Death," Trinidad Express Newspapers, October 31, 2019, https://trinidadexpress.com/news/local/relatives-demand-answers-in-offshore-workers-death/article_10cd50b2-fbd8-11e9-a7f3-07d93815d9c6.html.
3. "Owning Up to Oil: Trinidad and Tobago," SkyTruth (blog), November 12, 2020, https://skytruth.org/2020/11/owning-up-to-oil-trinidad-and-tobago/.
4. "Perenco in the Peruvian Amazon," InfoAmazonia, accessed February 12, 2025, http://infoamazonia.org/en/storymap/perenco-in-the-peruvian-amazon/.
5. Survival International, "Anglo-French Oil Company Threatens Uncontacted Tribes in Peruvian Amazon," August 18, 2022, https://www.survivalinternational.org/news/13271.
6. Arthur Neslen, "Anglo-French Oil Firm Threatens Amazon Reserve for Isolated Indigenous People," The Guardian, August 23, 2022, sec. World news, https://www.theguardian.com/world/2022/aug/23/anglo-french-oil-firm-perenco-threatens-amazon-reserve-for-isolated-indigenous-people-peru.
7. Survival International, "New Images of Uncontacted Indigenous People in the Peruvian Amazon Released," December 19, 2019, https://www.survivalinternational.org/news/12305.
8. Alexa Eunoé Vélez Zuazo and Vanessa Romo, "Stained by Oil: A History of Spills and Impunity in Peru, Colombia, Ecuador and Bolivia," Mongabay Environmental News, May 23, 2022, https://news.mongabay.com/2022/05/stained-by-oil-a-history-of-spills-and-impunity-in-peru-colombia-ecuador-and-bolivia/.
9. "BNamericas - Colombia's Top Oil and Gas Producers," BNamericas.com, accessed April 3, 2025, https://www.bnamericas.com/en/news/colombias-top-oil-and-gas-producers.
10. Catalina Sanabria Devia, "Colombia: la petrolera Perenco y su afectación a la vida en Casanare," Noticias ambientales, April 19, 2022, https://es.mongabay.com/2022/04/colombia-la-petrolera-perenco-y-su-afectacion-a-la-vida-en-casanare/.
11. Op. cit.
12. "Substantial Damages Awarded to Perenco for FET Breach and Expropriation; Ecuador Also Awarded Compensation under Environmental Counterclaim," Investment Treaty News, December 17, 2019, https://www.iisd.org/itn/2019/12/17/substantial-damages-awarded-to-perenco-for-fet-breach-and-expropriation-ecuador-also-awarded-compensation-under-environmental-counterclaim-perenco-ecuador-limited-v-ecuador-icsid-case-no-arb-08-6/.
13. Nicholas Kusnetz and Surma Katie, "How Wealthy Corporations Use Investment Agreements to Extract Millions From Developing Countries," Inside Climate News (blog), January 14, 2024, https://insideclimatenews.org/news/14012024/wealthy-corporations-extract-millions-from-developing-countries-isds/.
14. "Perenco Guilty for Environmental Liabilities, Ecuador," EJ Atlas, October 14, 2021, https://ejatlas.org/conflict/perenco-guilty-for-environmental-liabilities-ecuador.
15. Yann Philippin, Alexandre Brutelle, and Léopold Salzenstein, "Pollution : Les Chiffres Noirs Du Pétrolier Français Perenco | Mediapart," October 1, 2024, https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/011024/pollution-les-chiffres-noirs-du-petrolier-francais-perenco.
16. David Bensoussan, "Perenco : pourquoi le pétrolier est dans le viseur de la justice," Challenges, August 13, 2024, https://www.challenges.fr/fortunes/perenco-pourquoi-le-petrolier-est-dans-le-viseur-de-la-justice_901367.
17. Sherpa, "Perenco Sued over Environmental Damage in DRC.," Sherpa, November 9, 2022, https://www.asso-sherpa.org/perenco-environmental-damage-drc.
18. Alexandre Brutelle, "Soil Fracturing: Perenco's Hazardous Operations in Tunisia," January 11, 2022, https://inkyfada.com/en/2022/01/11/investigation-perenco-tunisia/.
19. Op. cit.
20. Danya Hajjaji, "Poole Harbour: Major Incident Declared over Leak from Oilfield," The Guardian, March 27, 2023, sec. Environment, https://www.theguardian.com/environment/2023/mar/26/poole-harbour-major-incident-declared-over-leak-from-oil-field.
21. "Exclusive: Company Received Hundreds of 'Critical' Safety Warnings Before Oil Spill," Novara Media, August 23, 2023, https://novaramedia.com/2023/08/23/exclusive-company-received-hundreds-of-critical-safety-warnings-before-oil-spill/.
22 "Real Estate, Wine and Tech: How Perenco's Offshore Oil Profits End up Back in Europe," Investigate Europe, December 7, 2022, https://www.investigate-europe.eu/posts/perenco-real-estate.

ANNEXE 2: Réponse du groupe Perenco à la possibilité de commenter

HERBERT
SMITH
FREEHILLS

Environmental Investigation Agency US

For the attention of Alexander von Bismarck

Herbert Smith Freehills Paris LLP
66 Avenue Marceau
75008 Paris
T +33 (0)1 53 57 70 70
F +33 (0)1 53 57 70 80
E clement.dupoirier@hsf.com

Toque J025

www.herbertsmithfreehills.com

Avocats au Barreau de Paris

By email [redacted]

Date
14 May 2025

Dear Mr. von Bismarck,

I am writing as counsel for Perenco following your letter dated 12 May 2025 attaching a list of 35 questions and requesting answers to the same within 2 days, i.e. by 14 May, 15h00 GMT+2.

My client understands that eia claims that it "has [already] completed an investigation into Perenco Group's operations," of which my client was unaware until your letter. In light of the timing, the biased and prejudice nature of your questions as well as certain express or implicit underlying assumptions to the same, my client will not comment.

That being said, my client requests that you mention the content of this letter, should you decide to make public any form of report in relation to the subjects linked to the aforementioned questions.

Finally, please note that my client reserves all its rights in relation to this matter and, in compliance with the rules of the Paris Bar, I have to inform you that you may provide this letter to your counsel who, if they believe it appropriate, may liaise with me.

Sincerely yours,

Clément Dupoirier

Avocat au Barreau de Paris

Herbert Smith Freehills Paris LLP and Herbert Smith Freehills, an Australian Partnership, are separate member firms of the international legal practice known as Herbert Smith Freehills.

Herbert Smith Freehills Paris LLP is a limited liability partnership registered in England and Wales with registered number OC360241. Its registered office is at Exchange House, Primrose Street, London EC2A 2EG.

RÉFÉRENCES

1. Tom Johansmeyer, "How Fossil Fuel Divestment Falls Short," Harvard Business Review, November 4, 2022, https://hbr.org/2022/11/how-fossil-fuel-divestment-falls-short. Les liens électroniques indiqués en notes de bas de page étaient actifs à la date de rédaction du présent rapport.
2. Op. cit.
3. Johansmeyer, "How Fossil Fuel Divestment Falls Short."
4. "INTERVIEW: 'Run by Engineers': Proprietary Innovations Help Perenco Wring More Oil from Mature African Fields," S&P Global Commodity Insights, July 20, 2023, https://www.spglobal.com/commodity-insights/en/news-research/latest-news/crude-oil/072023-interview-run-by-engineers-proprietary-innovations-help-perenco-wring-more-oil-from-mature-african-fields.
5. "INTERVIEW: 'Run by Engineers': Proprietary Innovations Help Perenco Wring More Oil from Mature African Fields."
6. Pedro Alcalá, "A Quick Transition to New Operational Leadership," Mexico Business, October 4, 2021, https://mexicobusiness.news/oilandgas/news/quick-transition-new-operational-leadership.
7. "COLUMN | Perenco's Shame and Gabon's Lax Standards: A Fatal Combination [Offshore Accounts]," Baird Maritime / Work Boat World, March 25, 2024, https://www.bairdmaritime.com/offshore/vessels-rigs/ahts/column-perencos-shame-and-gabons-lax-standards-a-fatal-combination-offshore-accounts.
8. "Perenco, a Historic Producer in Gabon," Energy Capital & Power, 1992, https://energycapitalpower.com/perenco-a-historic-producer-in-gabon/; "Our Group," Perenco, 1993, https://www.perenco.com/our-group; Ibid., 2000; Ibid., 2001; "Gabon - Perenco Gabon S.A.," Institute of Developing Economies (IDE-JETRO), 2001, https://www.ide.go.jp/English/Data/Africa_file/Company/gabon04.html; "Our Group," Perenco, 2002; Ibid., 2002; Ibid., 2003; "Gabon - Perenco Gabon S.A.," IDE-JETRO, 2007; Ibid., 2007; Ibid., 2009; "BP Agrees Sale of Wytch Farm to Perenco UK Limited," OilVoice, 2011, https://www.oilvoice.com/n/BP_Agrees_Sale_of_Wytch_Farm_to_Perenco_UK_Limited/cd2cec013.aspx; "BP Agrees Sale of Southern Gas Assets to Perenco," BP Press Release, 2012, https://www.bp.com/en/global/corporate/news-and-insights/press-releases/bp-agrees-sale-of-southern-gas-assets-to-perenco.html; "Conoco Sells Vietnam Units for $1.29 Billion," Reuters, 2012, https://www.reuters.com/article/us-conocophillips/conoco-sells-vietnam-units-for-1-29-billion-idUSTRE81F0T620120216; "Perenco Acquisition of a 70% Interest in the Teak, Samaan and Poui Block in Trinidad and Tobago," Euro-Pétrole, 2016, https://www.euro-petrole.com/perenco-acquisition-of-a-70-interest-in-the-teak-samaan-and-poui-block-in-trinidad-and-tobago-n-i-14038; "Petrofac Sells Interest in Mexico for $200 Million," World Oil, 2018, https://www.worldoil.com/news/2018/8/1/petrofac-sells-interest-in-mexico-for-200-million; "Petrofac Sells Remaining 51% of Mexican Operations," Petrofac, 2020, https://www.petrofac.com/media/news/petrofac-sells-remaining-51-of-mexican-operations/; "Perenco Strengthens Chadian Footprint with Glencore Acquisition, Announces Production Resumption at Key Oilfields," Energy Chamber of Commerce, 2022, https://energychamber.org/perenco-strengthens-chadian-footprint-with-glencore-acquisition-announces-production-resumption-at-key-oilfields/; "Perenco's Acquisition of New Age's Participating Interest in Etinde Asset Offshore Cameroon Is a Boost for Gas Monetization," Energy Chamber of Commerce, 2022, https://energychamber.org/perencos-acquisition-of-new-ages-participating-interest-in-etinde-asset-offshore-cameroon-is-a-boost-for-gas-monetization/; "Perenco: African Energy Investments," Global Investment Review, 2023, https://gi-review.com/perenco-african-energy-investments/; "BP Offloads Caribbean Gas Fields to Acquisitive Perenco," Upstream Online, 2023, https://www.upstreamonline.com/finance/bp-offloads-caribbean-gas-fields-to-acquisitive-perenco/2-1-1702743; "Perenco Announces Acquisition of Cherne and Bagre Concessions, Campos Basin, Brazil," Oilfield Technology, 2024, https://www.oilfieldtechnology.com/offshore-and-subsea/29042024/perenco-announce-acquisition-of-cherne-and-bagre-concessions-campos-basin-brazil/.
9. "Our Group," Perenco, accessed February 12, 2025, https://www.perenco.com/our-group.
10. Rupert Neate, "The Billionaire Amateur Racing Driver Who Runs the Poole Oil Leak Pipeline," The Guardian, March 27, 2023, sec. Business, https://www.theguardian.com/business/2023/mar/27/francois-perrodo-the-billionaire-amateur-racing-driver-who-runs-perenco.
11. "Inside the Dirty Secrets of the Oil Company Perenco," Disclose, November 8, 2022, https://disclose.ngo/en/article/inside-the-dirty-secrets-of-the-oil-company-perenco.
12. "Perenco Confirms TSP Fields Purchase," Energy Chamber of Trinidad and Tobago, January 22, 2017, https://energynow.tt/blog/perenco-confirms-tsp-fields-purchase; Rupert Neate, "The Billionaire Amateur Racing Driver Who Runs the Poole Oil Leak Pipeline," The Guardian, March 27, 2023, sec. Business, https://www.theguardian.com/business/2023/mar/27/francois-perrodo-the-billionaire-amateur-racing-driver-who-runs-perenco.
13. "Carrie Perrodo & Family," Forbes, accessed February 9, 2025, https://www.forbes.com/profile/carrie-perrodo/.
14. "Public Disclosure Requirements for Private Companies: U.S. vs. Europe | Insights," accessed February 13, 2025, https://www.jonesday.com/en/insights/2012/10/public-disclosure-requirements-for-private-companies-us-vs-europe; "Environmental, Social and Governance (ESG) Reporting Duties for Listed Companies | Global Law Firm | Norton Rose Fulbright," accessed February 13, 2025, https://www.nortonrosefulbright.com/en/knowledge/publications/1bc83ac2/environmental-social-and-governance.
15. Tara Patel, "Billionaire Perrodo Family's Oil Riches Are Slowly Pulled Into the Open - Bloomberg," Bloomberg, June 15, 2023, https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-06-16/billionaire-family-s-oil-riches-are-slowly-pulled-into-the-open.
16. Danya Hajjaji, "Poole Harbour: Major Incident Declared over Leak from Oilfield," The Guardian, March 27, 2023, sec. Environment, https://www.theguardian.com/environment/2023/mar/26/poole-harbour-major-incident-declared-over-leak-from-oil-field.

RÉFÉRENCES

17. "Perenco in the Peruvian Amazon," InfoAmazonia, accessed February 13, 2025, http://infoamazonia.org/en/storymap/perenco-in-the-peruvian-amazon/.
18. "Toxic Fumes and Leaks: Perenco's Polluting Oil Business in Democratic Republic of Congo," Disclose, November 9, 2022, https://disclose.ngo/en/article/toxic-fumes-and-leaks-perencos-polluting-oil-business-in-democratic-republic-of-congo.
19. "Revealed: Perenco's Damaging Oil Spills in Gabon | Investigate Europe," accessed November 5, 2024, https://www.investigate-europe.eu/posts/perenco-gabon-oil-spills.
20. Leurs identités sont gardées confidentielles par crainte de représailles.
21. "Owning Up to Oil: Trinidad and Tobago," SkyTruth (blog), November 12, 2020, https://skytruth.org/2020/11/owning-up-to-oil-trinidad-and-tobago/.
22. "Kongo-Central : la production du pétrole à la Perenco paralysée par la grève des sous-traitants," Radio Okapi, February 4, 2022, https://www.radiookapi.net/2022/02/04/actualite/societe/kongo-central-la-production-du-petrole-la-perenco-paralysee-par-la.
23. Rhon-dor Dowlat-Rostant, "Perenco Workers Beg Authorities to Step In," accessed January 29, 2025, http://www.guardian.co.tt/news/perenco-workers-beg-authorities-to-step-in-6.2.1266692.b494293a45.
24. "Secteur pétrolier : Avec 8000 emplois précaires dénoncés, l'Onep exhorte le CTRI," Gabonreview.com | Actualité du Gabon | (blog), November 26, 2023, https://www.gabonreview.com/secteur-petrolier-avec-8000-emplois-precaires-denonces-lonep-exhorte-le-ctri/.
25. "DRC : Perenco Hit with Two State-Mandated Audits - 11/12/2024," Africa Intelligence, February 19, 2025, https://www.africaintelligence.com/central-africa/2024/12/11/perenco-hit-with-two-state-mandated-audits,110350053-art; Shreya Dasgupta, "DRC Orders Environmental, Operational Audits of Oil Company Perenco," Mongabay Environmental News, January 28, 2025, https://news.mongabay.com/short-article/2025/01/drc-orders-environmental-operational-audits-of-oil-company-perenco/.
26. Maher Hajbi, "Oil Giant Perenco Gets a Makeover in Africa, but Who's Paying the Price? - The Africa Report.Com," The Africa Report, September 20, 2024, https://www.theafricareport.com/362060/oil-giant-perenco-gets-a-makeover-in-africa-but-whos-paying-the-price/.
27. "NEWS RELEASE: Perenco Subsidiary MIOC Undertakes Active Drilling Campaign Offshore DRC," Perenco, May 21, 2024, https://www.perenco.com/wp-content/uploads/2024/05/Active-drilling-campaign-offshore-in-DRC.pdf.
28. Internal EIA report.
29. Dasgupta, "DRC Orders Environmental, Operational Audits of Oil Company Perenco."
30. "Parque Nacional Laguna Del Tigre," Ramsar Sites Information Service, accessed February 28, 2025, https://rsis.ramsar.org/ris/488.
31. "National Park Laguna Del Tigre (El Perú-Peñón Buena Vista)," WCS Guatemala, accessed February 28, 2025, https://guatemala.wcs.org/en-us/Wild-Places/NP-Laguna-del-Tigre.aspx.
32. Petróleo En El Bosque Político: Impactos Históricos y La Influencia de La Industria Petrolera, 2024, https://www.youtube.com/watch?v=byOOx6fq9Ss.
33. Ibid.
34. Ibid.
35. Ibid.
36. "Five Dead, One Missing after Perenco Platform Incident Offshore Gabon | Offshore," accessed January 30, 2025, https://www.offshore-mag.com/business-briefs/company-news/article/55001274/five-dead-one-missing-after-perenco-platform-incident-offshore-gabon.
37. International Trade Administration of the U.S. Department of Commerce, "Gabon - Country Commercial Guide: Oil," March 7, 2024, https://www.trade.gov/country-commercial-guides/gabon-oil-0.
38. "All You Need to Know about Gabon's Ongoing Coup Attempt," Al Jazeera, August 30, 2023, https://www.aljazeera.com/news/2023/8/30/a-coup-in-gabon-who-what-and-why.
39. Douglas Yates, "Gabon: Post-Coup Dialogue Has Mapped out Path to Democracy – Now Military Leaders Must Act," The Conversation, May 14, 2024, http://theconversation.com/gabon-post-coup-dialogue-has-mapped-out-path-to-democracy-now-military-leaders-must-act-229400.
40. "Perenco to Invest Nearly $2 Billion in Africa Oil and Gas Projects," World Oil, November 8, 2024, https://worldoil.com/news/2024/11/8/perenco-to-invest-nearly-2-billion-in-africa-oil-and-gas-projects/.
41. Aninda Chakraborty, "TotalEnergies Sells Some Gabon Assets to Perenco for $350m," Offshore Technology (blog), December 10, 2021, https://www.offshore-technology.com/news/totalenergies-gabon-assets-perenco-350m/.
42. Paul Burkhardt, "Oil Driller Perenco to Invest Bulk of $2 Billion Spend in Africa - Bloomberg," November 7, 2024, https://www.bloomberg.com/news/articles/2024-11-07/oil-driller-perenco-to-invest-bulk-of-2-billion-spend-in-africa.
43. "Perenco au Gabon : révélations sur les pollutions cachées du numéro 2 du pétrole en France," Disclose, accessed February 3, 2025, https://disclose.ngo/fr/article/perenco-au-gabon-revelations-sur-les-pollutions-cachees-du-numero-2-du-petrole-en-france.
44. "Initiative Pour La Transparence Dans Les Industries Extractives Au Gabon" (Moore Insight, April 2023), https://s3.documentcloud.org/documents/23854260/audit-2023-gabon.pdf.
45. David Bensoussan; Antoine Izambard, "Du pétrole, des milliards et des scandales : l'incroyable histoire de la discrète famille Perrodo (Perenco)," Challenges, August 4, 2024, https://www.challenges.fr/fortunes/du-petrole-des-milliards-et-des-scandales-l-incroyable-histoire-de-la-discrete-famille-perrodo-perenco_901012.
46. Burkhardt, "Oil Driller Perenco to Invest Bulk of $2 Billion Spend in Africa - Bloomberg."
47. "Revealed: Perenco's Damaging Oil Spills in Gabon | Investigate Europe."
48. "'This Is the Final Straw': Gabonese Activists Outraged at yet Another Oil Spill by Perenco," The Observers - France 24, May 3, 2022, https://observers.france24.com/en/africa/20220504-this-is-the-final-straw-gabonese-activists-outraged-by-yet-another-

oil-spill-by-perenco; "Perenco Shuts Gabon Oil Terminal after 300,000-Barrel Leak | Reuters," accessed November 5, 2024, https://www.reuters.com/article/business/energy/perenco-shuts-gabon-oil-terminal-after-300000-barrel-leak-idUSL2N2WS050/; "Revealed: Perenco's Damaging Oil Spills in Gabon | Investigate Europe."

49. "Revealed: Perenco's Damaging Oil Spills in Gabon | Investigate Europe."

50. "Gabon's Bongo Family Enriched Itself over 56 Years of Kleptocratic Rule, Spreading Its Wealth across the World - ICIJ," September 5, 2023, https://www.icij.org/investigations/pandora-papers/gabons-bongo-family-enriched-itself-over-56-years-of-kleptocratic-rule-spreading-its-wealth-across-the-world/; "Gabon Coup: Can Gen Ngeuma Usher in a New Era?," BBC News, September 14, 2023, sec. Africa, https://www.bbc.com/news/world-africa-66745738; "Ill-Gotten Gains in Gabon - Bongo Case," Sherpa, accessed February 19, 2025, https://www.asso-sherpa.org/ill-gotten-gains-in-gabon-bongo-case.

51. "Gabon : Perenco in the Junta's Crosshairs - 20/11/2023," Africa Intelligence, November 5, 2024, https://www.africaintelligence.com/central-africa/2023/11/20/perenco-in-the-junta-s-crosshairs,110099213-art; "CENTRAL AFRICA/CONGO/GABON : Perenco Appoints New Head of African Affairs - 19/07/2023," Africa Intelligence, November 5, 2024, https://www.africaintelligence.com/central-africa/2023/07/19/perenco-appoints-new-head-of-african-affairs,110005115-bre.

52. Op. cit.

53. "Five Killed in Fire at Perenco Oil Platform Offshore Gabon," Reuters, March 21, 2024, sec. Africa, https://www.reuters.com/world/africa/five-killed-fire-perenco-oil-platform-offshore-gabon-2024-03-21/.

54. Op. cit.

55. Op. cit.

56. "Workover | Energy Glossary," accessed November 5, 2024, https://glossary.slb.com/en/terms/w/workover.

57. Boyun Guo, Xinghui Liu, and Xuehao Tan, "Chapter 15 - Well Workover," in Petroleum Production Engineering (Second Edition), ed. Boyun Guo, Xinghui Liu, and Xuehao Tan (Boston: Gulf Professional Publishing, 2017), 503–11, https://doi.org/10.1016/B978-0-12-809374-0.00015-5.

58. Marlee Rose, "Workover Procedures For An Oil & Gas Production Well," Medium (blog), July 9, 2017, https://medium.com/@marleerosegreasebook/workover-procedures-for-an-oil-gas-production-well-f21b8ba7d53c.

59. Guo, Liu, and Tan, "Chapter 15 - Well Workover."

60. "Definition of Shear Ram," DrillingMatters.Org (blog), accessed February 13, 2025, https://drillingmatters.org/glossary/shear-ram/.

61. "Ordonnance Numéro 020/2007/PR Portant Réglementation de l'activité de Mise à Disposition Du Personnel En République Gabonaise" (n.d.), https://64695626-4c16-4c32-a051-0af78a00c561.filesusr.com/ugd/33bbf3_eaf58b1cc5c24d38b6f21b8658e61f28.pdf.

62. "Secteur pétrolier : Avec 8000 emplois précaires dénoncés, l'Onep exhorte le CTRI," Gabonreview.com | Actualité du Gabon | (blog), November 26, 2023, https://www.gabonreview.com/secteur-petrolier-avec-8000-emplois-precaires-denonces-lonep-exhorte-le-ctri/.

63. Op. cit.

64. Morel Mondjo Mouega, "Gabon : le Gén. Oiligui Nguema devise avec les PDG de Perenco et karpowership international," Gabon Media Time, May 8, 2024, https://gabonmediatime.com/gabon-le-gen-oiligui-nguema-devise-avec-les-pdg-de-perenco-et-karpowership-international/.

65. "Drame de Perenco : 4 victimes formellement identifiées par les experts français," L'Union - Sonapresse, accessed February 13, 2025, https://www.union.sonapresse.com/fr/drame-de-perenco-4-victimes-formellement-identifiees-par-les-experts-francais.

66. "Homicide Involontaire: Adrien Broche, DG de Perenco Au Gabon, En Garde à Vue," accessed February 13, 2025, https://medias241.com/homicide-involontaire-adrien-broche-dg-de-perenco-au-gabon-en-garde-a-vue/.

67. Op. cit.

68. "Port-Gentil : le procureur de la République suspendu pour insubordination," Gabon Review, May 24, 2024, http://news.alibreville.com/h/115378.html

69. "Affaire Pérenco/Incident au Parquet général : Le CSM incessamment saisi," Republique Gabonaise, Ministere de la justice, Garde des Sceaux, June 26, 2024, https://www.justice.gouv.ga/9-actualites/624-affaire-perenco-incident-au-parquet-general-le-csm-incessamment-saisi/

70. "LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE RÉTROGRADE LINDA BONGO ET BLAME APERANO ESSONGUE," TV Plus Afrique, July 23, 2024, https://www.tvplusafrique.com/index.php?page=detail-article&article=4984&titre=LE%20CONSEIL%20SUP%C3%89RIEUR%20DE%20LA%20MAGISTRATURE%20R%C3%89TROGRADE%20LINDA%20BONGO%20ET%20BLAME%20APERANO%20ESSONGUE

71. "Déclaration de Performance Extra-Financière 2023" (Perenco, September 2024), https://www.perenco.com/wp-content/uploads/2024/09/Perenco-France-DPEF-2023.pdf.

72. Ibid.

73. "Inside the Dirty Secrets of the Oil Company Perenco."

74. "In the Proceeding Between Perenco Ecuador Ltd. (Claimant) and The Republic of Ecuador and Empresa Estatal Petróleos Del Ecuador (Respondents)" (International Centre for Settlement of Investment Disputes, June 30, 2011), https://icsidfiles.worldbank.org/icsid/icsidblobs/OnlineAwards/C301/DC2191_en.pdf.

75. "The Championship Contenders: Francois Perrodo - ELMS," accessed January 29, 2025, https://www.europeanlemansseries.com/article/the-championship-contenders-francois-perrodo-671151383e6f7d1dedd65e3f.

76. EIA, 2024. Rapport investigatif interne.

77. "Oreca 07 - Francois Perrodo, Ben Barnicoat & Norman Nato at Ford Chicane at the 2023 Le Mans," by Martin Lee, licensed by CC by 4.0, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Oreca_07_-_Francois_Perrodo,_Ben_Barnicoat_%26_Norman_Nato_at_Ford_Chicane_at_the_2023_Le_Mans_%2853429242904%29.jpg

78. "Independent Experts to Investigate Platform Fire Incident Offshore Gabon," Offshore Engineer Magazine, April 1, 2024, https://www.oedigital.com/news/512628-independent-experts-to-investigate-platform-fire-incident-offshore-gabon.

79. "4 Hours Le Castellet Event Programme: François Perrodo - ELMS," European Le Mans Series, May 3, 2024,

RÉFÉRENCES

https://www.europeanlemansseries.com/article/4-hours-le-castellet-event-programme-francois-perrodo-6633b287ba8336231b89693f.

80. "European Le Mans 2024 4 Hours of Le Castellet Results | European Le Mans Race Results," accessed February 19, 2025, https://www.motorsport.com/elms/results/2024/4-hours-of-le-castellet/.

81. Mouega, "Gabon : le Gén. Oiligui Nguema devise avec les PDG de Perenco et karpowership international."

82. "Jean-Michel Jacoulot | Leadership Team | Our Team | Trident Energy," accessed January 29, 2025, https://www.trident-energy.com/our-team/leadership-team/jean-michel-jacoulot.

83. "Perenco CEO Transitions to Dixstone Role, New Leader Appointed," Offshore, February 6, 2024, https://www.offshore-mag.com/business-briefs/people-on-the-move/article/14304765/perenco-ceo-transitions-to-dixstone-role-new-leader-appointed.

84. "Perenco Appoints Oil and Gas Industry Veteran as New CEO," accessed January 29, 2025, https://www.worldoil.com/news/2024/2/6/perenco-appoints-oil-and-gas-industry-veteran-as-new-ceo/.

85. "Perenco, boîte noire pétrolière et toxique en RDC," October 9, 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/09/perenco-boite-noire-petroliere-et-toxique-en-rdc_6014880_3212.html.

86. Les Points de contact nationaux pour la conduite responsable des entreprises (PCN CRE) sont des agences gouvernementales dont le mandat est double. D'une part, ils promeuvent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les orientations connexes en matière de diligence raisonnable. D'autre part, ils sont chargés de traiter les plaintes déposées par tout individu ou groupe contre une entreprise, en tant que mécanisme de réclamation extrajudiciaire. Pour plus d'informations, consultez : https://mneguidelines.oecd.org/ncps/

87. "'Perenco in Tunisia': Final Statement of the French National Contact Point" (French National Contact Point for the Implementation of the OECD Guidelines for Multinational Enterprises, February 18, 2021), https://www.tresor.economie.gouv.fr/Institutionnel/Niveau3/Pages/3c98c1c4-0d82-4fd2-9f7e-94b924152f2c/files/abb8db3e-2ff1-4986-b84c-ed4afeb2666c.

88. RG n°19/20669 CONCLUSIONS POUR : La société Perenco (Cour d'appel de Paris March 16, 2020).

89. "Déclaration de Performance Extra-Financière 2023."

90. "Déclaration de Performance Extra-Financière 2023."

91. "Perenco: Statuts Mis à Jour," February 18, 2020, https://www.pappers.fr/entreprise/perenco-330416074/documents/PERENCO%20-%20Statuts%20mis%20%C3%A0%20jour%2018-02-2020.pdf.

92. RG n°19/20669 CONCLUSIONS POUR : La société Perenco (Cour d'appel de Paris March 16, 2020).

93. "'Perenco in Tunisia': Final Statement of the French National Contact Point."

94. Francesco Ciabuschi, Henrik Dellestrand, and Ulf Holm, "The Role of Headquarters in the Contemporary MNC," Journal of International Management, 18, no. 3 (September 1, 2012): 213–23, https://doi.org/10.1016/j.intman.2012.06.004.

95. Kaouther Zaabouti and Ezzeddine Ben Mohamed, "Enhancing Technical Efficiency in the Oil and Gas Sector: The Role of CEO Characteristics and Board Composition," Journal of Risk and Financial Management 18, no. 2 (February 2025): 80, https://doi.org/10.3390/jrfm18020080.

96. Michael Murphree et al., "Scope and Scale of Technology Challenge and MNE Subsidiary Knowledge Sourcing in Host Countries," Technovation 116 (August 1, 2022): 102485, https://doi.org/10.1016/j.technovation.2022.102485.

97. Markus Menz, Sven Kunisch, and David J. Collis, "The Corporate Headquarters in the Contemporary Corporation: Advancing a Multimarket Firm Perspective," The Academy of Management Annals 9, no. 1 (January 1, 2015): 633–714, https://doi.org/10.1080/19416520.2015.1027050.

98. Markus Menz, Sven Kunisch, and David J. Collis, "What Do We Know About Corporate Headquarters? A Review, Integration, and Research Agenda," SSRN Scholarly Paper (Rochester, NY: Social Science Research Network, August 19, 2013), https://doi.org/10.2139/ssrn.2316198.

99. David Collis, David Young, and Michael Goold, "The Size and Composition of Corporate Headquarters in Multinational Companies: Empirical Evidence," Journal of International Management, The Role of Headquarters in the Contemporary MNC, 18, no. 3 (September 1, 2012): 260–75, https://doi.org/10.1016/j.intman.2012.06.002.

100. "NGOs Call out to Perenco: End the Opacity to Put a Stop to the Impunity of the Multinational - Sherpa," accessed February 13, 2025, https://www.asso-sherpa.org/ngos-call-out-to-perenco-end-the-opacity-to-put-a-stop-to-the-impunity-of-the-multinational.

101. "Stéphane Barc - Managing Director - Perenco Congo - Perenco | LinkedIn," accessed March 4, 2025, https://www.linkedin.com/in/stephanebarc; "Homicide Involontaire: Adrien Broche, DG de Perenco Au Gabon, En Garde à Vue"; "Perenco Makes Oil Discovery Offshore Democratic Republic of Congo, First Exploratory Success in 30 Years," accessed March 4, 2025, https://worldoil.com/news/2024/5/21/perenco-makes-oil-discovery-offshore-democratic-republic-of-congo-first-exploratory-success-in-30-years/; Alcalá, "A Quick Transition to New Operational Leadership"; Archivo CA, "Ludovic Malcoste, Gerente de Perenco: 'Es Falso Que No Exista Un Estudio de Impacto Ambiental,'" Canal Antigua (blog), March 16, 2024, https://canalantigua.tv/2024/03/15/ludovic-malcoste-gerente-de-perenco-es-falso-que-no-exista-un-estudio-de-impacto-ambiental/; Mohamed Salem Kechiche, "Dans la forêt de Sambar à Jbel Sidi Abderrahmen-Menzel Temime : Une vaste campagne de reboisement," La Presse de Tunisie (blog), March 19, 2024, https://lapresse.tn/2024/03/19/dans-la-foret-de-sambar-a-jbel-sidi-abderrahmen-menzel-temime-une-vaste-campagne-de-reboisement/; "Jonathan White - Perenco UK SNS General Manager," EEEGR, accessed March 4, 2025, https://eeegr.com/sns2024-the-energy-ecosystem/jonathan-white-perenco-uk-sns-general-manager/; "Ministry of Energy and Energy Industries | Minister Young Meets With Perenco," accessed March 4, 2025, https://www.energy.gov.tt/minister-young-meets-with-perenco-3/; "Damien Szyszka – General Manager – Perenco | LinkedIn," accessed March 4, 2025, https://br.linkedin.com/in/damien-szyszka-b870508; Catherine

Giaccobi, “L’expatriation chez Perenco : un voyage à travers les cultures L’interview d’Alexis Heydenreich et Yves Postec,” Monde des grandes écoles et universités (blog), June 12, 2024, https://www.mondedesgrandesecoles.fr/lexpatriation-chez-perenco-un-voyage-a-travers-les-cultures-linterview-dalexis-heydenreich-et-yves-postec/; “Perenco Announces Large Oil Discovery in Colombia - The Energy Year,” October 17, 2024, https://theenergyyear.com/news/perenco-announces-large-oil-discovery-in-colombia/; “CONGO : Perenco Subsidiaries Bosses Play Musical Chairs - 05/09/2022,” Africa Intelligence, March 5, 2025, https://www.africaintelligence.com/central-africa/2022/09/05/perenco-subsidiaries-bosses-play-musical-chairs,109809129-art.

102. “Déclaration de Performance Extra-Financière 2023.”

103. Op. cit.

104. “Barge Training Centre,” Ipieca, accessed February 13, 2025, https://www.ipieca.org/impact/action/barge-training-centre.

105. “Déclaration de Performance Extra-Financière 2023.”

106. Op. cit.

107. “Sustainability Report 2023” (Perenco, July 2024), https://www.perenco.com/wp-content/uploads/2024/07/2023-ESG-Report.pdf.

108. “Perenco to Invest over US$2 Billion in Peru Oil Fields | News | ANDINA - Peru News Agency,” accessed February 13, 2025, https://andina.pe/Ingles/noticia-perenco-to-invest-over-2-billion-in-peru-oil-fields-229571.aspx.

109. GABON HYDROCARBURES PERENCO, INAUGURATION DE L’USINE GPL DE BATANGA, 2023, https://www.youtube.com/watch?v=iyNnSN7xqqI.

110. Newsday, “Young Meets with Perenco Execs,” Trinidad and Tobago Newsday, January 18, 2024, https://newsday.co.tt/2024/01/18/young-meets-with-perenco-execs/.

111. #Pétrole. Denis #Sassou-N’Guesso Reçoit Le Directeur Afrique Du Groupe #Perenco, 2024, https://www.youtube.com/watch?v=md5qo0v5_1U.

112. “Perenco to Invest over US$2 Billion in Peru Oil Fields | News | ANDINA - Peru News Agency”; Newsday, “Young Meets with Perenco Execs”; “[Économie] Le Président Du Groupe… - Congo Media Time | Facebook,” accessed March 8, 2025, https://www.facebook.com/CongoMediaTime/posts/%C3%A9conomie-le-pr%C3%A9sident-du-groupe-perenco-re%C3%A7u-en-audience-par-denis-sassou-nguess/3011081815780471/; “Présidence-Gabon on Instagram,” Instagram, December 7, 2023, https://www.instagram.com/p/C0kOWKXNXSy/.

EIA US
PO Box 53343
Washington DC 20009 USA
T: +1 202 483-6621
E: info@eia-global.org
eia.org

EIA UK
62-63 Upper Street,
London N1 0NY UK
T: +44 (0) 20 7354 7960
E: ukinfo@eia-international.org
eia-international.org